

ALGERIA BID ROUND 2024

Signature de cinq contrats d'hydrocarbures

L'Algérie a procédé, ce lundi, à la signature des actes d'attribution et de cinq contrats d'hydrocarbures portant sur cinq périmètres distincts, attribués à l'issue de l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2024 », lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), consolidant ainsi sa position sur l'échiquier énergétique mondial. P 3



PROGRAMME AADL 3

Réponse aux demandes des souscripteurs dimanche prochain

L'Agence de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) répondra aux demandes des souscripteurs au programme location-vente (AADL 3) dimanche prochain, a-t-elle annoncé lundi. L'Agence a affirmé, par la voix de son Directeur général, Riad Guemdani, que l'opération serait lancée dimanche 27 juillet à partir de 12h00.

P 2

POUR SOUTENIR SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Algérie lance un marché volontaire du carbone

Le gouvernement renforce ses efforts en faveur de la transition écologique. C'est dans cette dynamique qu'a été lancé officiellement, hier à Alger, le marché volontaire du carbone, accompagné du système MRV (Mesure, Reporting et Vérification), dans le cadre du projet AIM-WELL. Mené en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ce projet vise à promouvoir une gestion durable des déchets et à accélérer le passage vers une économie verte. Ce nouveau dispositif permettra de garantir la transparence et la crédibilité des actions de réduction des émissions.

P 5

INDUSTRIE

Lancement de deux projets de cimenteries vertes

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a annoncé hier à Alger le lancement d'un projet de réalisation de deux nouvelles cimenteries produisant du ciment vert (à faibles émissions de carbone et respectueux de l'environnement) dans les wilayas de Djelfa et de Relizane, ainsi que le renforcement de l'usine existante d'Adrar par une nouvelle ligne de production dédiée à ce type de ciment.

P 5

ACCÈS DES DÉMUNIS NON ASSURÉS
SOCIAUX À LA GRATUITE DES
MÉDICAMENTS

**Dépôt des dossiers à partir
de dimanche prochain** P 2

L'ALGÉRIE, CINQUIÈME
FOURNISSEUR DE L'UE

**2,69 millions de tonnes de GNL
exportés en six mois** P 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR /
PRÉINSCRIPTIONS DES NOUVEAUX
BACHELIERS

**Lancement de l'opération
ce mardi** P 4

BAIGNADE DANS LES ZONES INTERDITES
Des campagnes de prévention et de sensibilisation depuis le début de la saison estivale

Divers acteurs de la société civile mènent, en coordination avec les services de la Protection civile et les autorités locales, des campagnes de prévention et de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les zones interdite, pour une saison estivale sûre, sans noyades et loin des comportements irresponsables. Le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, Nassim Bernaoui a déclaré à l'APS que les services de la Protection civile ont lancé depuis mai dernier des caravanes de sensibilisation en association avec différents acteurs de la société civile, appelant les citoyens à adhérer à ces campagnes dont l'intérêt principal est la protection des estivants des risques de noyade. Soulignant que la classe juvénile est la plus exposée à ces dangers, M. Bernaoui a appelé les parents à faire preuve de vigilance, à suivre les consignes de prévention et à surveiller leurs enfants. Il a fait savoir que les services de la Protection civile ont enregistré au cours du mois de juin dernier 59 décès, dont 18 survenus sur des plages interdites à la baignade et 19 au niveau de plans d'eau. Pour sa part, le président de l'Organisation algérienne de l'environnement et de citoyen-neté (OAEC), Sofiane Affane a indiqué que son organisation a adopté une approche globale de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les zones interdites, basée sur "l'éducation, l'accompagnement sur le terrain et la coordination avec les différents acteurs".

PROGRAMME AADL 3

Réponse aux demandes des souscripteurs dimanche prochain

L'Agence de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) répondra aux demandes des souscripteurs au programme location-vente (AADL 3) dimanche prochain, a-t-elle annoncé lundi. L'Agence a affirmé, par la voix de son Directeur général, Riad Guemdani, que l'opération serait lancée dimanche 27 juillet à partir de 12h00.

Par Sirine R.

L'opération permettra de répondre aux souscripteurs à ce programme de logement décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les inscriptions au programme de logements "AADL 3" avaient été lancées en juillet 2024, le nombre de souscripteurs ayant atteint plus de 1,4 million, alors que plus de 900 000 souscripteurs remplissant les conditions requises ont été recensés jusqu'au mois de mai dernier. Le même responsable a précisé que les réponses, qu'elles soient favorables ou défavorables, seront transmises aux souscripteurs via la

plateforme numérique dédiée au programme. Il a également indiqué que les postulants dont les dossiers seront rejetés pourront introduire un recours directement sur la même plateforme, sans avoir à se déplacer. Toujours dans le souci d'accompagner les citoyens, M. Guemdani a annoncé que des vidéos explicatives seront publiées prochainement sur la page Facebook officielle de l'AADL. Ces tutoriels détailleront les étapes d'accès à la plateforme, le téléchargement des notifications d'acceptation ainsi que la procédure de dépôt des recours. Par ailleurs, l'intervenant a souligné que le

modèle architectural adopté pour AADL 3 sera différent de celui des précédents programmes AADL 1 et 2, avec une conception qui tiendra compte des spécificités de chaque région. En outre, le DG de l'AADL a fait savoir que des appels d'offres nationaux ont été lancés pour engager des entreprises de réalisation dans le cadre de ce nouveau programme. Il a affirmé qu'aucun problème de foncier ne se pose pour la première tranche du projet, qui concerne 200 000 logements, précisant que ces habitations seront réalisées par des entreprises et ouvriers algériens, avec des matériaux de construction locaux.

ACCÈS DES DÉMUNIS NON ASSURÉS SOCIAUX À LA GRATUITÉ DES MÉDICAMENTS Dépôt des dossiers à partir de dimanche prochain

Synthèse S R.

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les personnes démunies non assurées sociales, remplissant les conditions requises et souhaitant bénéficier gratuitement de médicaments, pourront déposer leurs dossiers auprès de la commune de leur lieu de résidence à partir de dimanche prochain. Le dossier de demande pour bénéficier de la gratuité des médicaments, à déposer au niveau du service des affaires sociales de la commune de résidence, doit comporter: «une demande signée par l'intéressé ou par son

représentant légal, un acte de naissance, une fiche familiale pour les personnes mariées, un certificat de résidence à jour, une photo d'identité, une attestation de non perception de revenus délivrée par les services compétents, une attestation de non-affiliation à un organisme de sécurité sociale, ainsi qu'un rapport médical établi par un médecin spécialiste exerçant dans un établissement public de santé», précise la même source. Les services de la commune transmettront ensuite les dossiers aux commissions mises en place au niveau de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de wilaya, afin de les examiner et de se prononcer sur les demandes dans un délai

maximum de quinze (15) jours à compter de la date de réception du dossier, ajoute la source. «Les demandeurs dont les dossiers ont été rejetés par la commission pourront introduire un recours auprès du wali dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification de la décision de rejet», poursuit le communiqué. Ainsi, il a été procédé à «la signature de deux arrêtés interministériels en application des dispositions du décret exécutif 24-287, fixant les modalités de prise en charge médicale des démunis non assurés sociaux». Il s'agit de l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission chargée d'étudier et de se prononcer sur les

demandes du bénéfice des médicaments par les démunis non assurés sociaux, en application des dispositions de l'article 7, ainsi que de l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, fixant la liste des médicaments accessibles aux démunis non assurés sociaux, en application de l'article 3. Soucieux de mettre en œuvre ce dispositif, «le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme réaffirme l'engagement constant de l'Etat à renforcer la protection sociale au profit de l'ensemble des citoyens, à en élargir le champ pour couvrir de larges catégories de la population et à simplifier les procédures d'accès au droit à la prise en charge médicale et aux médicament».

VIANDES FUMÉES

L'Organisation des consommateurs enquête et rassure

Synthèse R E.

Suite à la polémique suscitée par la consommation de viandes fumées soupçonnées de contenir des substances cancérigènes, l'Organisation algérienne de protection du consommateur (APOCE) a entamé une série de visites dans les usines de transformation de viandes, à commencer par le groupe Bellat. Cette initiative vise, précise l'organisation dans un communiqué, à répondre aux préoccupations croissantes des citoyens et à éclairer l'opinion publique sur

la conformité de ces produits aux normes sanitaires. Lors de cette première étape, une délégation conduite par le président du bureau de Blida s'est rendue au siège de l'entreprise Bellat, où elle a été accueillie par le directeur général et son équipe. Une présentation complète du produit "poulet fumé" a été faite, incluant la composition détaillée, l'origine des ingrédients, la fameuse enveloppe extérieure au centre des critiques, ainsi que les autorisations sanitaires délivrées par plusieurs instances officielles. Selon les documents consultés, tous les

composants du produit seraient conformes aux normes internationales du Codex Alimentarius et à la législation algérienne, avec des teneurs respectant les limites autorisées. Pour aller plus loin, l'organisation prévoit de prélever des échantillons directement sur le marché afin de procéder à des analyses en laboratoire, dans le but de vérifier la conformité réelle avec la fiche technique présentée. L'Organisation précise qu'elle «ne se substitue pas aux autorités de contrôle officielles, mais agit dans un souci de transparence et de réponse aux interro-

gations légitimes des consommateurs». Elle remercie, à ce titre, le groupe Bellat pour sa coopération, tout en appelant les autres fabricants de viandes fumées à faire de même. Enfin, l'organisation appelle les nutritionnistes et chercheurs à jouer pleinement leur rôle dans l'information des autorités, notamment le ministère de la Santé, en partageant les résultats des études scientifiques issues d'universités reconnues. Une démarche jugée essentielle pour assurer la sécurité des produits à forte consommation.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGERIA BID ROUND 2024

Signature de cinq contrats d'hydrocarbures

L'Algérie a procédé, ce lundi, à la signature des actes d'attribution et de cinq contrats d'hydrocarbures portant sur cinq périmètres distincts, attribués à l'issue de l'appel à concurrence « AlgeriaBid Round 2024 », lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), consolidant ainsi sa position sur l'échiquier énergétique mondial.

Par Mourad A.

Conduit dans le cadre de la loi 19-13 sur les hydrocarbures, ce processus inaugure une nouvelle étape pour le secteur pétro-gazier national. Les cinq contrats signés, d'une durée de trente ans dont sept consacrées à la phase d'exploration, engagent un investissement minimal global de 606 millions de dollars. Portant sur des périmètres stratégiques situés dans le sud algérien, ces accords résultent d'un partenariat renforcé entre SONATRACH et plusieurs compagnies internationales. Cette dynamique d'ouverture s'inscrit dans une volonté affirmée de moderniser le secteur et de l'inscrire dans une perspective de développement durable.

Organisée sous l'égide de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), cette initiative a abouti à l'attribution de cinq des six blocs proposés. Les périmètres concernés, situés dans des zones à fort potentiel comme Ouargla, Illizi, Adrar, Béchar, El Menia et Timimoun, seront explorés et développés dans le cadre de deux types de contrats : la participation directe et le partage de production. Les partenaires internationaux impliqués reflètent la diversité des origines géographiques, avec la présence de l'Autriche (ZANGAS), de la Suisse (FILADA), de la Chine (SINOPEC et Zhongman Petroleum and Natural Gas Group Corp., Ltd. ZPEC), de la Thaïlande (PTTEP), de l'Italie (ENI), du Qatar (Qatar Energy) et de la France (TotalEnergies). Cette participation témoigne de l'attractivité persistante du marché algérien et de la

confiance renouvelée des investisseurs dans le cadre juridique national. Plus en détail, les contrats de participation concernent notamment le périmètre de Toulal II, attribué aux entreprises ZANGAS et FILADA. Les autres blocs, Reggane II, AHARA et Zerafa II, seront développés selon la formule du partage de production, avec PTTEP et ENI pour Reggane II, Qatar Energy et TotalEnergies pour AHARA, et enfin Zhongman Petroleum and Natural Gas Group Corp., Ltd. ZPEC pour Zerafa II.

Le programme d'exploration minimal prévu par ces contrats est ambitieux, incluant le traitement et le retraitement de données sismiques en 2D et 3D sur une superficie équivalente à 35 000 km², ainsi que le forage de 32 puits d'exploration. Les estimations des réserves de gaz dans les zones concernées avoisinent les 400 milliards de mètres cubes, un volume qui, une fois confirmé, ouvrirait la voie à des investissements encore plus conséquents pour leur développement et leur exploitation.

Lors de la cérémonie de signature, organisée au siège de la direction générale de SONATRACH, le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a salué un moment charnière pour le secteur. « Ces résultats reflètent la confiance des investisseurs dans notre cadre légal et dans les opportunités que recèle notre domaine minier. L'Algérie s'engage pleinement dans une stratégie d'exploration responsable, fondée sur la durabilité, la diversification des ressources et la sécurisation de son avenir énergétique », a-t-il affirmé. Le ministre a également souli-

gné que cette dynamique répond aux exigences de la transition énergétique mondiale, tout en consolidant la souveraineté énergétique nationale.

De son côté, le PDG de SONATRACH, Rachid Hachichi, a mis l'accent sur l'engagement de l'entreprise à garantir la réussite de ces nouveaux projets. « Nous mettrons à disposition l'ensemble des moyens techniques, logistiques et humains nécessaires pour accompagner nos partenaires. Ce nouveau cycle de contrats s'inscrit dans une volonté commune d'explorer davantage, mais aussi de mieux valoriser notre potentiel géologique tout en créant des retombées positives sur l'économie nationale », a-t-il déclaré. Il a aussi évoqué l'importance stratégique de ces partenariats dans le développement du savoir-faire local et dans le transfert de technologies, en particulier dans les zones sahariennes encore peu explorées.

Ces signatures ne représentent pas de simples engagements contractuels, mais marquent une étape décisive dans la relance du secteur énergétique algérien. En attirant des capitaux étrangers et en diversifiant ses partenaires, l'Algérie confirme sa volonté d'ancrer ses projets dans une logique de coopération équilibrée et durable. À travers cette démarche, elle se donne les moyens de mieux connaître son sous-sol, de renforcer sa sécurité énergétique et de contribuer activement à l'approvisionnement énergétique mondial. Plus qu'un succès ponctuel, l'Algeria Bid Round 2024 constitue ainsi un levier majeur pour la transformation du modèle énergétique national à l'horizon des prochaines décennies.

PÉTROLE

Le prix du Brent frôle les 69 dollars

Les cours du pétrole reculaient légèrement lundi, la demande mondiale reste attentive notamment à l'évolution des négociations commerciales sur les tarifs douaniers américains et à d'autres facteurs géopolitiques. En milieu d'après-midi, le prix du baril de

Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, perdait 0,51 % à 68,93 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, cédaient 0,36 % à 67,10 dollars. Les investisseurs gardent un œil sur le 1er août, date-butoir à laquelle de

nombreux droits de douane américains doivent entrer en vigueur, alors que d'intenses négociations sont en cours pour la conclusion des accords commerciaux. Il s'agit, entre autres, des discussions entre l'Union européenne et les États-Unis qui sont particulièrement scru-

tées par les investisseurs. Par ailleurs, les nouvelles sanctions européennes contre le secteur pétrolier russe devraient aussi peser sur le marché dans les prochains jours, ont estimé des spécialistes du secteur.

L'ALGÉRIE, CINQUIÈME FOURNISSEUR DE L'UE

2,69 millions de tonnes de GNL exportés en six mois

Par M. A.

L'Algérie continue d'occuper une place stratégique sur la carte énergétique européenne. Selon le dernier rapport de la plateforme spécialisée « Attaqa.net », l'Algérie se classe cinquième exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL) vers l'Union européenne, avec 2,69 millions de tonnes exportées durant le premier semestre de l'année en cours. Cette performance représente une part de marché de 5,1 %, confirmant la solidité des liens énergétiques entre Alger et Bruxelles, malgré une conjoncture marquée par des fluctuations globales et une forte concurrence internationale. Même si les volumes ont légèrement reculé par rapport à la même période en 2024, où l'Algérie avait exporté 3,66 millions de

tonnes vers l'Union, le pays reste un acteur incontournable dans l'approvisionnement du marché européen, aux côtés de géants comme les États-Unis, la Russie, le Qatar et le Nigeria.

Ce dernier a d'ailleurs enregistré une forte croissance, lui permettant de passer devant l'Algérie en termes de volume, mais avec une part de marché légèrement supérieure (5,7 %). Cette stabilité algérienne, dans un environnement énergétique en mutation, souligne la capacité d'adaptation de Sonatrach et des partenaires algériens à maintenir des engagements commerciaux solides avec l'Europe, tout en gérant la demande intérieure et les priorités de diversification énergétique.

Le rapport révèle également que les importations européennes de GNL ont progressé

de manière significative, atteignant 53,18 millions de tonnes au premier semestre 2025, en hausse de 19 % par rapport à la même période de l'année précédente. Dans ce contexte, l'Algérie a su préserver sa présence sur un marché de plus en plus disputé, malgré la montée en puissance des exportations américaines et nigérianes. Ce classement confirme la pertinence des choix stratégiques opérés par l'Algérie ces dernières années en matière d'infrastructures gazières, d'investissements dans la liquéfaction et de modernisation des capacités de production. Il renforce aussi la dimension stratégique du partenariat énergétique algéro-européen, dans un contexte où l'UE cherche à sécuriser ses approvisionnements tout en réduisant sa dépendance au gaz russe.

ÉNERGIE
11 % de l'électricité tunisienne provient de l'Algérie

Par M. A.

Face à une demande énergétique soutenue, la Tunisie continue de s'appuyer sur sa coopération régionale pour sécuriser son approvisionnement en électricité. Selon les données du rapport mensuel du Centre national tunisien de l'énergie et des mines, la Tunisie a importé 11 % de ses besoins en électricité depuis l'Algérie au mois de mai 2025, confirmant le rôle crucial joué par son voisin de l'Ouest dans l'équilibre énergétique national.

Au total, la Tunisie a importé 849 gigawattheures (GWh) d'électricité de l'Algérie et de la Libye durant cette période, dont une large part en provenance d'Algérie, selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Cette tendance marque une progression par rapport aux années précédentes et souligne la solidité des liens énergétiques tuniso-algériens. Durant le seul mois de mai 2025, la Tunisie a produit 7 065 GWh d'électricité, un niveau globalement stable par rapport à la même période de 2024. Toutefois, la production destinée à la consommation intérieure a baissé de 2 %, traduisant un léger ralentissement de la demande ou des capacités internes. Le mix énergétique tunisien reste largement dominé par le gaz naturel, qui représente 94 % de la production électrique nationale. La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) en assure la plus grande part avec 6 678 GWh produits, dont 6 523 GWh à partir du gaz.

Malgré des efforts d'ouverture vers les énergies renouvelables, ces dernières restent encore marginales dans le mix énergétique tunisien. En mai 2025, la production solaire s'est établie à 15 GWh, tandis que l'hydroélectricité n'a contribué qu'à hauteur de 3 GWh. Le secteur privé et l'autoconsommation ont toutefois apporté des compléments significatifs avec respectivement 20 GWh et 105 GWh produits. Le rapport revient également sur les données consolidées de l'année 2024. La demande totale d'électricité en Tunisie a atteint 23,33 térawattheures (TWh), en baisse par rapport à 23,79 TWh en 2023. La consommation par habitant a également légèrement reculé, passant de 1,95 MWh en 2023 à 1,9 MWh en 2024.

Dans ce contexte de tension énergétique mondiale, la coopération entre l'Algérie et la Tunisie prend une importance stratégique. Les capacités d'interconnexion électrique entre les deux pays permettent à la Tunisie de sécuriser une partie croissante de sa demande, tout en renforçant l'intégration énergétique régionale. Avec une production intérieure encore dépendante du gaz naturel, la Tunisie semble vouloir stabiliser son approvisionnement à court terme grâce aux importations, tout en poursuivant, à plus long terme, ses ambitions de transition énergétique.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / PRÉINSCRIPTIONS
DES NOUVEAUX BACHELIERS

Lancement de l’opération ce mardi

ONU
Lancement d’une
initiative pour
stimuler l’emploi des
réfugiés

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont lancé un programme pionnier de "formation à l'embauche" pour les personnes déplacées dans la région Asie-Pacifique, dans le but de renforcer l'accès des réfugiés aux marchés du travail internationaux. "En investissant dans le potentiel des personnes en déplacement, nous ouvrons la voie à un avenir où les compétences comptent plus que le statut, et où chacun peut s'épanouir avec dignité et détermination", a déclaré la Directrice Générale de l'OIM, Amy Pope. "Les migrants et les réfugiés apportent compétences, expérience et détermination. Cette initiative permet de conjuguer ces qualités avec de réelles opportunités sur le marché du travail, bénéficiant ainsi tant aux individus qu'aux communautés qui les accueillent", a ajouté la responsable. Alors que les déplacements forcés atteignent des niveaux records, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a, de son côté, indiqué "avoir besoin de toute urgence de solutions concrètes et évolutives pour que les réfugiés puissent trouver sécurité et opportunités". Cette nouvelle initiative, a-t-il poursuivi, "est une véritable bouée de sauvetage, ouvrant des voies légales vers l'emploi et soutenant ainsi les réfugiés et les économies d'accueil", saluant "un excellent exemple", de la manière dont les pays riches peuvent se mobiliser et traduire la solidarité en actions. Financée par le gouvernement australien pour une période initiale de 22 mois, l'initiative vise à développer les compétences des candidats et à les associer à des opportunités d'emploi internationales adaptées, contribuant ainsi à combler les pénuries de main-d'œuvre et à promouvoir l'autonomie des réfugiés. Lancée en Asie-Pacifique, cette initiative proposera des formations ciblées pour renforcer les compétences d'un groupe restreint de réfugiés, s'attaquant ainsi aux obstacles courants qui empêchent les employeurs d'embaucher des personnes déplacées. L'objectif ultime est de construire un modèle évolutif et durable, reproductible dans toute la région Asie-Pacifique et à l'échelle mondiale.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le lancement officiel de la phase des préinscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers de la session de juin 2025. Dans un communiqué rendu public avant-hier, le ministère invite les étudiants admis au baccalauréat à entamer la procédure exclusivement en ligne, via le portail dédié à l'orientation des bacheliers : <https://orientation-esi.dz>. Cette opération débutera le mardi 22 juillet 2025 à 14h00 et se poursuivra jusqu'au 26 juillet 2025, a annoncé le ministre Kamel Badari, précisant que les étudiants peuvent également accéder au portail en scannant le code QR fourni à cet effet. Le ministère encourage les bacheliers à consulter le Portail du bachelier, accessible aussi via l'application mobile « Portail Bac », téléchargeable sur Google Play (lien de télé-

chargement). Ce portail regroupe l'ensemble des informations utiles à l'orientation universitaire, notamment : La circulaire ministérielle détaillant les procédures d'orientation ; La liste des filières disponibles dans les établissements d'enseignement supérieur et les conditions d'admission spécifiques à chaque spécialité. Le portail met également à disposition un assistant algorithmique intelligent, capable d'analyser les notes des candidats pour les orienter vers les filières les plus adaptées à leur profil, en s'appuyant sur les technologies de l'intelligence artificielle. Outre l'aide au choix, le portail propose un espace dédié aux métiers et débouchés professionnels. Il permet ainsi aux étudiants d'avoir une vision plus claire sur les opportunités offertes par chaque formation, favorisant une orientation plus rationnelle et mieux informée.

USTO-MB

Entre 3.000 et 4.200 places pédagogiques
pour les nouveaux bacheliers

L'Université des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran (USTO-MB) a prévu entre 3.000 et 4.200 places péda-

gogiques pour les nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. Ce nombre de places pédagogiques est consacré aux détenteurs du baccalauréat dans six domaines et 33 filières, ajoutet-on de même source. Pour la prochaine rentrée universitaire, 22 offres de formation sont disponibles sur la plateforme numérique nationale dédiée aux préinscriptions. L'USTO-MB assure pour les nouveaux bacheliers des formations en, Licence (bac+3), Master à cursus intégré de Licence (bac +5), Ingéniorat (bac + 5) et Architecture (bac+5). Par ailleurs, six nouvelles spécialités ont été approuvées par le Conseil Scientifique de l'USTO-MB, en attente

de validation ministérielle, et ce en prévision de la prochaine rentrée universitaire. Il s'agit pour le cycle ingénieur, de l'Architecture navale, l'Ingénierie de la construction navale, l'Equipements navals, Ingénieur d'Etat en soudage, la Chimie pharmaceutique (Master), et la Maintenance en électromécanique industrielle (Licence), a-t-on fait savoir. Des portes ouvertes en mode virtuel sur l'université de l'USTO-MB ont été lancées le 16 juillet et se poursuivront jusqu'au 23 du même mois. Les nouveaux bacheliers trouveront aussi toutes les informations nécessaires (circulaire des préinscriptions, calendrier, calcul moyennes d'accès, dépliants des formations, etc.) sur le site de l'Université et ceux de ses 7 facultés et les deux instituts.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 21 جويلية 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 21 Juillet 2025

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²		المنتجات
		DA / Kg	دج / كلف	دج / كلف	دج / كلف	
Légumes frais	Pomme de terre	61	69	54	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	75	89	60	الطماطم	
	Oignon sec	43	50	37	البصل الجاف	
	Ail sec	438	504	372	الثوم الجاف	
	Carotte	105	117	92	الجزر	
	Navet	122	135	109	لفت	
	Poivron	98	112	84	الفلفل الاخضر	
	Piment	117	135	99	الفلفل الحار	
	Courgette	86	97	74	الكوسة	
	Haricot vert	235	256	215	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	103	116	90	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	390	463	317	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	584	712	456	التمر	
	Banane	440	449	428	الموز	
	Melon	101	117	85	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	70	82	59	البطيخ الاحمر	
	Raisin	260	313	206	العنب	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1776	1904	1649	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	336	348	323	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	14	الببيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	100	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	426,00	NC	0,00	0,51	1,00	8,22	7,04	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 440,00	1450,00	0,69	1,05	2,45	9,32	5,36	81016	117 473 200,00
BIOPHARM	BIO	2 500,00	NC	0,00	1,72	5,75	7,50	7,20	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	1517	3 489 100,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,36	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-1,74	2,03	-	0	0,00

POUR SOUTENIR SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Algérie lance un marché volontaire du carbone

Le gouvernement renforce ses efforts en faveur de la transition écologique. C'est dans cette dynamique qu'a été lancé officiellement, hier à Alger, le marché volontaire du carbone, accompagné du système MRV (Mesure, Reporting et Vérification), dans le cadre du projet AIM-WELL. Mené en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ce projet vise à promouvoir une gestion durable des déchets et à accélérer le passage vers une économie verte. Ce nouveau dispositif permettra de garantir la transparence et la crédibilité des actions de réduction des émissions.

Par **Sirine R.**

L'annonce a été faite lors d'un atelier technique sur la conception de ces nouveaux outils, en présence de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables économiques et environnementaux, ainsi que de partenaires internationaux. Dans son allocution d'ouverture, la ministre de l'Environnement, Nadjiba Djilali, a qualifié le projet de « tournant majeur » dans l'approche de développement de l'Algérie nouvelle. Elle a insisté sur l'ambition de faire de ce programme une vitrine de l'économie circulaire et de la durabilité environnementale. « Ce projet va au-delà de la gestion des déchets : c'est une refondation de notre relation avec l'environnement », a-t-elle affirmé. Prévu pour la période 2023-2028, AIM-WELL adopte une démarche scientifique et numérique, avec une implication active des collectivités locales. Les wilayas de Constantine et Sétif serviront de zones pilotes pour l'expérimentation de schémas directeurs adaptés, avec un recours accru

aux technologies intelligentes pour garantir transparence et efficacité. Concernant le système MRV, il est appelé à jouer un rôle central dans la réussite de cette démarche. Il permettra de mesurer, suivre et certifier les réductions d'émissions dans les projets environnementaux. Ce cadre rigoureux est indispensable pour intégrer l'Algérie aux marchés internationaux du carbone, et pour capter les opportunités de financement climatique. Pour sa part, le ministre de l'Industrie, Seifi Ghrieb, a qualifié ce programme de « levier stratégique pour le développement d'industries propres ». Il a évoqué des projets concrets dans le domaine du ciment vert, notamment à Djelfa, Relizane et Adrar, représentant une capacité cumulée de plus de 5 millions de tonnes, toutes conformes aux normes environnementales. Pour sa part, la représentante résidente par intérim du PNUD, Francesca Nardini, a rappelé que le marché volontaire du carbone connaît une croissance spectaculaire à l'échelle mondiale, avec plus de 2 milliards de dollars mobilisés en 2023 pour

des projets liés au reboisement, à la gestion des déchets et à la transformation énergétique. « Ce marché représente un pont stratégique entre les efforts climatiques nationaux et les initiatives internationales. Il attire les investissements, stimule l'innovation et soutient les chaînes de valeur bas carbone », a-t-elle déclaré, tout en insistant sur la nécessité de bâtir un système fondé sur la confiance et la transparence. L'ensemble des intervenants a souligné que cette démarche n'est pas ponctuelle, mais s'inscrit dans une stratégie à long terme de modernisation de la gouvernance environnementale en Algérie. À terme, le gouvernement ambitionne d'étendre ce modèle à l'échelle nationale, en impliquant les entreprises, les collectivités et les citoyens dans une dynamique collective de décarbonation. En conclusion, le lancement du marché volontaire du carbone et du système MRV marque un tournant dans la transition écologique du pays, en conjuguant innovation technologique, engagement citoyen et partenariat international.

INDUSTRIE

Lancement de deux projets de cimenteries vertes

Par **Selma R.**

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a annoncé hier à Alger le lancement d'un projet de réalisation de deux nouvelles cimenteries produisant du ciment vert (à faibles émissions de carbone et respectueux de l'environnement) dans les wilayas de Djelfa et de Relizane, ainsi que le renforcement de l'usine existante d'Adrar par une nouvelle ligne de production dédiée à ce type de ciment. Le ministre a précisé, en marge de l'ouverture d'un atelier consacré au lancement du marché volontaire du carbone et du système

de mesure, de rapport et de vérification pour l'activité des déchets, que l'usine de Djelfa aura une capacité initiale de production de 1,5 million de tonnes, tandis que celle de Relizane atteindra deux millions de tonnes. Quant à l'usine d'Adrar, elle sera dotée d'une seconde ligne de production de ciment vert, avec une capacité additionnelle de 1,5 million de tonnes. M. Sifi a également souligné que le marché national connaît actuellement un excédent de production de ciment, tous types confondus, avec une capacité globale de 42 millions de tonnes, contre des besoins internes estimés entre 29 et

30 millions de tonnes, soit un surplus d'environ 12 millions de tonnes. Le ministre a par ailleurs annoncé la création, dès la semaine prochaine, d'un Conseil national des experts algériens dans le domaine du ciment vert, en coordination avec les ministères de l'Industrie et de l'Environnement. Il a invité les compétences algériennes, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, à accompagner ces projets structurants. L'objectif de ces initiatives est de stimuler l'investissement dans le ciment vert, valoriser l'expertise nationale et développer des projets à forte valeur ajoutée pour l'économie nationale, tout en ou-

vrant de nouvelles perspectives à l'exportation d'un produit conforme aux normes environnementales internationales. À noter que l'atelier a été ouvert sous la supervision de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Nadjiba Djilali, en présence du président du Conseil national économique, social et environnemental, M. Mohamed Boukhari, de la représentante résidente par intérim du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Mme Francesca Nardini, ainsi que de représentants de plusieurs ministères, institutions et organismes nationaux concernés.

RÉGULATION DU MARCHÉ EN PÉRIODE DE RÉCOLTE

Des mesures pour protéger les agriculteurs et les consommateurs

À l'occasion du début de la saison de récolte de plusieurs fruits, notamment la pomme, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a présidé hier une réunion de coordination au siège de son département, avec les cadres centraux du ministère. L'objectif : évaluer l'avancement des programmes sectoriels et renforcer les mécanismes de régulation du marché. Souhaitant mettre un terme aux pratiques spéculatives qui pénalisent à la fois les producteurs et les consommateurs, le ministre a annoncé une série de mesures destinées à garantir un accès équitable

aux produits agricoles. Parmi les principales décisions figurent la mise à disposition gratuite d'espaces au sein des marchés de gros régionaux, gérés par la société publique Magros, à partir de cette semaine. Ces espaces permettront aux agriculteurs de vendre directement leurs produits, sans passer par des intermédiaires. M. Zitouni a également insisté sur l'encouragement de la vente directe du producteur au consommateur, une pratique qui permet de maintenir des prix justes tout en valorisant l'effort de l'agriculteur. Il a en outre exhorté les grands producteurs de fruits à établir des relations commerciales directes avec les

grossistes, afin de réduire les marges abusives. Dans le même sillage, le ministre a ordonné un renforcement du contrôle des prix sur les marchés, appelant les services compétents à suivre rigoureusement la chaîne de valeur pour garantir la transparence et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. En conclusion, M. Zitouni a réaffirmé la volonté de son ministère de libérer les mécanismes du marché dans un cadre transparent, juste et équitable, en luttant activement contre les pratiques déloyales qui creusent un écart injustifié entre le prix à la sortie du champ et celui pratiqué dans les étals.

R E.

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre de la Justice présente le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques

Par **R E.**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a présenté, lundi, un exposé devant les membres du Conseil de la nation sur le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, et ce lors d'une séance plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou. Le ministre a souligné que ce projet de loi vise une adaptation aux normes internationales en vigueur dans ce domaine en vue de "relancer la coopération judiciaire internationale dans ses volets sécuritaire et judiciaire, notamment avec la hausse des affaires liées au crime organisé transfrontalier". "La complexité des affaires liées à ce type de criminalité exige de recourir à des mécanismes de coopération judiciaire internationale", a ajouté le ministre, précisant que ce projet de loi "est à même de renforcer la coopération avec les instances internationales, en ce sens qu'il permettra de finaliser la mouture finale du projet d'accord en cours d'élaboration avec l'Agence de l'Union européenne de coopération judiciaire". Le texte prévoit aussi de "nombreuses garanties visant à protéger les données à caractère personnel traitées dans le cadre des procédures policières et judiciaires" et à "combler le vide juridique constaté dans ce domaine". Concernant le traitement de ces données à des fins de prévention contre les infractions, d'enquêtes et de poursuites pénales, le ministre a indiqué que ce texte "définit les principes fondamentaux à respecter", soulignant que "le traitement de ces données relève exclusivement de l'autorité judiciaire et des services et organismes dûment habilités à enquêter sur les crimes". Par ailleurs, le projet de loi consacre une série de "garanties" visant la protection des droits de la personne concernée, notamment "le droit à l'information et à l'accès aux données", ainsi que "le droit de rectifier ou d'effacer les données lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes", ajoute M. Boudjemaa. Le projet de loi stipule également le renforcement des missions de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), en la dotant de "pôles régionaux chargés des missions de contrôle et d'audit au niveau des organismes et personnes qui traitent des données personnelles". Pour sa part, la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial a souligné, dans son rapport préliminaire, l'importance de ce projet pour "combler le vide juridique en matière de traitement des données à caractère personnel à des fins de prévention des crimes, d'enquêtes et d'investigations", et pour concilier entre le respect de la vie privée du citoyen et l'efficacité de l'action sécuritaire et judiciaire.

TIZI-OUZOU

Extinction de six incendies

Six (06) incendies enregistrés dimanche à Tizi-Ouzou ont été maîtrisés et un septième en cours d'extinction, a-t-on appris des services de la Protection civile. Selon le capitaine Kamel Bouchakour, chargé de la communication au niveau de ce corps, six sur les sept incendies enregistrés ont été maîtrisés et les opérations se poursuivent pour l'extinction du dernier. "Tous les moyens ont été mobilisés pour venir à bout de ces incendies qui ont endommagé le couvert végétal mais n'ont causé aucun autre dégât, humain ou matériel, grâce à l'intervention rapide, efficace et coordonnée des différents services appuyés par un soutien aérien à partir de Béjaïa " a-t-il indiqué à l'APS. Le dernier incendie dont l'extinction est toujours en cours, s'est déclaré en début d'après -midi au niveau d'une forêt aux lieux-dits Ighil El Mal (Commune de Béni de Zmenzer) et Ath Yazid (Souk El-tennine), au Sud de la wilaya. Les services de la Protection civile, de la conservation des forêts ainsi que ceux des deux communes et des citoyens de la région sont toujours sur le terrain pour venir à bout de cet incendie. D'important moyens, dont l'unité de Beni-Douala renforcée par l'Unité de Draa Ben-Khedda et l'Unité principale de Tizi-Ouzou ainsi qu'un soutien aérien ont été mobilisés pour l'extinction de cet incendie qui n'a causé aucun dégât humain ou matériel (habitations), selon la même source.

GHARDAÏA

Réception de cinq centres de proximité de stockage des céréales

Cinq (5) centres de proximité de stockage des céréales ont été réceptionnés, sur les huit (8) prévus à travers la wilaya de Ghardaïa, ont indiqué dimanche les responsables de la direction des services agricoles (DSA). Les travaux de réalisation de ces structures de stockage de proximité avaient été lancés en janvier dernier dans le cadre du programme national visant à contribuer à la sécurité alimentaire du pays et à une autosuffisance en produits stratégiques, notamment les céréales, a affirmé le DSA, Sid Ahmed Melahi. Les chantiers de ces structures de stockage, totalisant plus de huit (8) hectares, et situés sur les axes routiers importants (RN-1, RN-49 et RN-107), et localisés à Mansoura (3), Ghardaïa (2) et Métlili, Seb-Seb et Guerrara (1 chacune), ont été régulièrement inspectés et suivis pour accélérer la cadence de réalisation et être dans les délais contractuels, at-il détaillé. Ces huit (8) structures de stockage seront gérées par les services de la Coopératives des céréales et légumes Secs (CCLS), selon la DSA. Les trois (3) centres de stockages restants, situés à Métlili, Seb-Seb et El-Atteuf, sont à 87% d'avancement de leurs travaux. Pas moins de 1.791 hectares ont été emblavés durant la saison en cours et une production 86.106 quintaux de blé dur a été engrangée, au terme de campagne moisson-battage de cette saison, selon les services de la DSA de Ghardaia.

CHLEF

Une commission de wilaya pour surveiller les rejets d’eaux usées sur les plages de Beni Haoua

Une commission de wilaya, placée sous la supervision de la direction de l'Environnement de Chlef, a entamé dimanche un contrôle à grande échelle des rejets d'eaux usées sur les plages de la daïra de Beni Haoua, au nord-est de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité environnementale et à garantir une saison estivale sans danger.

Composée de représentants de la direction de l'Environnement, de la maison de l'environnement, de l'Agence nationale des déchets (AND), de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), la commission est chargée de contrôler les systèmes de traitement des eaux usées déversées en mer et de vérifier la salubrité et la propreté de l'eau. Cette opération, inscrite dans le cadre de l'exécution des instructions du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, est menée en coordination avec les différents partenaires et acteurs du secteur. Elle vise à contrôler les rejets d'eaux usées le long du littoral de la wilaya de Chlef durant la saison estivale. Selon Mohamed Zerki, responsable de la direction de l'Environnement, cette période nécessite "des efforts concertés pour maintenir la propreté des eaux et assurer la sécurité des vacanciers". "Cette opération permettra de contrôler les plages et d'identifier les points noirs qui nécessitent une intervention, en coor-



dination avec les autorités locales chargées de la gestion de ces rejets d'eau", a-t-il ajouté. De son côté, le directeur de la maison de l'environnement, Maamar Samara, a souligné que cette opération, qui a dans un premier temps concerné les plages de Boucheghal, Tighza (1 et 2), Beni Haoua et Doumia, permettra d'assurer la durabilité des ressources marines et la sécurité

de la baignade, de la pêche et des loisirs sur les plages, notamment en cette période où le littoral est très prisé. Selon la même source, la surveillance des rejets d'eaux usées se poursuit tout au long de la période estivale et devra s'étendre vers les autres plages de la wilaya. Il est à noter que la wilaya de Chlef compte 26 plages autorisées à la baignade, pour un littoral de 129 kilomètres.

BLIDA

Création d’une nouvelle association pour les agricultrices rurales

Une nouvelle association de soutien à l'agricultrice rurale est venue renforcée les organisations professionnelles agricoles à Blida, a-t-on appris dimanche auprès de la Chambre agricole. La nouvelle association a été créée dans le cadre de l'organisation de l'activité des professionnels des différentes divisions agricoles de la wilaya, et en réponse à la demande de nombreuses femmes rurales, a expliqué la responsable du département de l'organisation professionnelle de la Chambre agricole, Zeyneb Alia

Mercantia. Elle a fait savoir à l'occasion, que la chambre agricole compte plus de 300 femmes rurales actives dans l'agriculture, dont, la culture de champignons, l'extraction d'huile naturelle, les arbres fruitiers, les agrumes, les légumes de toutes sortes, l'aviculture et l'industrie agroalimentaire. Cette nouvelle association sera "un espace où les femmes rurales pourront échanger leurs expériences, organiser leurs activités, promouvoir et commercialiser leurs productions. Elle jouera également un rôle important pour encoura-

ger les femmes rurales à s'engager dans l'activité agricole et à contribuer à la promotion de la production locale et à la sécurité alimentaire", a ajouté Mme Mercantia. Cette association s'ajoute à plusieurs organisations professionnelles de la wilaya qui en compte celles qui regroupent les femmes actives dans les agrumes, dans les arbres fruitiers, l'aviculture, l'agriculture de montagne, l'apiculture, les céréales et les légumineuses. A son tour, la présidente de cette nouvelle association, Shahrzade Hasnaoui, a précisé

que ses objectifs s'inscrivent tous dans le cadre de l'organisation et du développement de l'activité de la femme rurale, notamment en ce qui concerne la formation qui va permettre à ces femmes d'acquérir de nouvelles compétences et participer à divers événements qui concernent les femmes agricultrices. "L'association, qui est ouverte à toutes les femmes rurales de Blida, veut contribuer à la protection de l'environnement, au développement durable et à la défense des droits des femmes rurales", a-t-elle conclu.

RELIZANE

Mise en service de 74 transformateurs électriques

Le réseau électrique de la wilaya de Relizane a été renforcé durant cet été par la mise en service de 74 transformateurs électriques et le renouvellement de 18 autres, dans le but d'assurer et d'améliorer l'alimentation en cette énergie, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). La cellule de communication a souligné que, dans le cadre de la garantie de l'approvisionnement énergétique et pour répondre à la demande croissante durant la saison estivale, tout en améliorant la qualité du service, 923 transformateurs ont été entretenus à

travers différentes zones de la wilaya. Un plan anticipatif a été mis en œuvre dans ce cadre, comprenant notamment l'entretien de 2.343 km de réseau électrique moyenne et basse tension, le renouvellement de 29 km de réseau, la restructuration d'environ 19,8 km de lignes. Cinq opérations de renforcement de réseau sur 17,3 km ont été réalisées, ainsi que l'installation de 64 départs principaux sur une distance de 49 km, afin d'alléger la pression sur le réseau. Dans le cadre de la prévention des incendies, la même direction a également réalisé 8 opérations d'élagage

d'arbres couvrant 9,5 km du réseau, et a préparé des pare-feux sur une superficie de plus de 60 hectares de végétation et de forêts. Pour garantir une intervention rapide et efficace en cas d'incident ou de coupure, cinq équipes techniques ont été mobilisées, en plus des équipes de réalisation et d'intervention rapide réparties sur les 8 agences commerciales de la wilaya. La direction de Sonelgaz de la wilaya de Relizane approvisionne plus de 233.000 clients en électricité via un réseau de 8.875 km et un total de 2.748 transformateurs électriques, rappelle-t-on.

« Toutes les dettes ne seront pas payées »

L'histoire n'a cessé de répéter une vérité troublante : la dette, loin d'être un simple outil financier, fut souvent une arme de domination. Des Sumériens à nos jours, elle a servi à priver les plus vulnérables de liberté, à enrichir les puissants et à légitimer l'injustice sociale. Alors que l'endettement mondial atteint des sommets, la mémoire des effacements collectifs refait surface, interrogeant notre rapport à la morale, au pouvoir et à l'avenir du capitalisme.

Par Michel Santi, économiste (*)

L'Histoire est condamnée à se répéter. Depuis la nuit des temps, l'enrichissement des uns s'est toujours pratiqué au détriment des autres. Les inégalités sont souvent décrites comme un effet collatéral quasi mécanique de la prospérité et des innovations, pourtant censées profiter à la communauté. Ces progrès se matérialisent la plupart du temps au détriment des plus fragilisés. Parmi les leviers activés à travers les âges pour gonfler la fortune d'une infime minorité, la dette bénéficie d'une place de choix. Depuis l'Antiquité, l'incapacité des débiteurs à pouvoir l'assumer fut prétexte à saisir leurs biens, leur habitation, leurs champs, en finalité, leur liberté ! David Graeber (« Dette, 5000 ans d'histoire ») rappelle que le terme de « liberté » fut d'abord « amargi » en sumérien, c'est-à-dire « libéré de la dette ». La mise sous tutelle — parfois l'esclavage pur et simple — de ceux qui, tout au long de l'Histoire humaine, se sont avérés défaillants dans le remboursement de leur dette fut un des plus sûrs moyens — pour

d'autres — de construire leurs richesses, de consolider leur pouvoir. Les États eux-mêmes durent régulièrement s'incliner — et pas que dans l'Histoire antique ! — face à des créanciers inflexibles. Forçant nombre de nations à privatiser leurs biens publics, à étouffer leurs citoyens sous la chape de plomb de l'austérité, dont les effets combinés ont permis l'émergence de fortunes privées démesurées. La masse des endettements confère systématiquement à quelques heureux élus pouvoir et richesse. Peut-être est-il temps de réintroduire une notion qui terrorise nos sociétés modernes, qui leur est intellectuellement insupportable ? L'Histoire des civilisations babylonienne, sumérienne, grecque, romaine nous l'a pourtant enseigné en de multiples reprises. Toutes les dettes ne seront pas payées. Quatre annulations générales de dette sous le règne d'Hammourabi (1792, 1780, 1771 et 1762 av. J.-C.). Celles ayant même eu lieu, six siècles avant lui, dans la cité de Lagash (Sumer). La trentaine d'annulations générales de dette en Mésopotamie entre 2400 et 1400 av. La Pierre de Rosette comporte un texte écrit en hiéroglyphes, en démotique (écriture cursive

de l'égyptien) et en grec dévoile en substance un décret du 27 mars 196 av. J.-C. du pharaon Ptolémée V qui annonce une amnistie pour les débiteurs. L'Histoire du judaïsme proclame régulièrement l'annulation des dettes de certains juifs à l'égard de leurs riches compatriotes. Deutéronome, alinéa 15 : « Tous les sept ans, tu feras relâche. Tout créancier qui aura fait un prêt à son prochain se relâchera de son droit, il ne pressera pas son prochain et son frère pour le paiement de sa dette. » Souvenons-nous à cet égard de la tradition juive qui prônait un Jubilé, autrement dit une année spéciale célébrée tous les 50 ans, marquée par le repos de la terre, la remise des dettes et la libération des esclaves (Lévitique 25). L'Évangile de Luc décrit un Jésus qui, revenant à Nazareth, ouvre le Grand Rouleau d'Isaïe au verset 61 pour annoncer un Jubilé en faveur des pauvres, au grand dam des Phariséens détenteurs du pouvoir financier à l'époque. Ces actes concrets soulageaient les populations, autorisaient les princes régnants à raffermir leur position face aux créanciers de l'époque. Qui s'opposaient évidemment par tous les moyens à l'efface-

ment périodique des dettes les empêchant de s'enrichir davantage. Comment se fait-il que la plupart des paraboles de Jésus concernant les dettes ne soient plus enseignées ? Pourquoi « dette » fut remplacée par « péché » dans le « Notre père qui est aux Cieux » ? Dans l'évangile selon Matthieu (chapitre 6 : 12), le mot grec original est *opheilēmata*, qui signifie littéralement « dettes ». Dans le contexte 2025 où la quasi-totalité des dettes est due à moins de 1 % de la population mondiale, il n'est vraiment pas surprenant que les épisodes cruciaux d'effacement des dettes ayant jalonné l'Histoire humaine soient évacués, reniés. Il n'est évidemment pas dans l'intérêt de certains d'alléger le fardeau. C'est entendu : le capitalisme ne peut prospérer sans appât du gain. Il va cependant droit vers son auto-destruction s'il s'entête à ce que 99 % d'entre nous soient ses victimes sacrificielles. (*) **Macro-économiste, spécialiste des marchés financiers et des banques centrales, écrivain. Il publie aux Editions Favre « Une jeunesse levantine », Préface de Gilles Kepel. Son fil Twitter.** Source : La Tribune.fr Publié le 21/07/25

UE

L'Irlande ou la vraie start-up nation !

Si l'on devait désigner une capitale européenne de l'innovation, Dublin figurerait sans aucun doute parmi les prétendantes les plus sérieuses. La capitale irlandaise a su transformer son attractivité économique en un véritable aimant à start-ups, attirant entrepreneurs, investisseurs et talents du monde entier. Mais comment expliquer ce succès ? La réponse tient en grande partie à l'ap-proche libérale de l'Irlande, qui combine fiscalité avantageuse, flexibilité du marché du travail et un environnement propice à l'entrepreneuriat.

Un modèle économique fondé sur la liberté

L'Irlande est régulièrement citée comme un modèle de libéralisme économique en Europe. Avec un taux d'impôt sur les sociétés à 12,5 %, l'un des plus bas de l'OCDE, et une bureaucratie réduite pour les entreprises, elle offre un cadre fiscal qui incite les entrepreneurs à y installer leurs sociétés. Ce positionnement a été particulièrement payant avec l'essor des nouvelles technologies. Les géants du numérique – Google, Facebook, Apple ou encore Twitter – y ont installé leurs quartiers européens, créant un écosystème dynamique qui profite aux start-ups locales. La présence de ces multinationales favorise la diffusion des compétences et des opportunités d'investissement, tout en attirant de nou-

veaux talents. L'absence de lourdeur administrative est également un atout de taille. Contrairement à d'autres pays européens englués dans des réglementations pesantes, l'Irlande facilite la création d'entreprise : un entrepreneur peut lancer son activité en quelques jours seulement.

Un cadre fiscal et économique compétitif

L'Irlande affiche également des indicateurs macroéconomiques qui illustrent son approche libérale. Le taux de prélèvements obligatoires en Irlande était d'environ 22,8 % du PIB en 2021, contre 45,2 % en France, un écart significatif qui reflète le poids allégé de l'État dans l'économie. De même, la dépense publique irlandaise représente environ 24 % du PIB, bien en deçà des 58 % constatés en France. Quant à l'endettement public, il s'élève à environ 45 % du PIB, tandis que celui de la France dépasse les 110 %. Ces chiffres témoignent d'un modèle économique où l'initiative privée prime, laissant une plus grande marge de manœuvre aux entreprises et aux investisseurs. Pour une analyse plus approfondie des performances économiques de l'Irlande comparées à celles de la France, consultez les articles publiés sur fr.ire-feurope.org.

Dublin : un hub de l'innovation

Dublin n'est pas seulement un paradis fiscal, c'est aussi un véritable centre d'innovation. La ville bénéficie d'un cadre propice à l'épanouissement des start-ups, avec des incubateurs, des espaces de co-working et un réseau dense d'accélérateurs de croissance. Des initiatives comme Dogpatch Labs ou NDRC offrent un accompagnement aux jeunes pousses, leur permettant d'accéder à des financements et à un réseau de mentors expérimentés. Le gouvernement, bien que minimaliste dans son intervention, a su mettre en place des incitations favorables à l'investissement, comme le programme de visa pour entrepreneurs étrangers. Les universités irlandaises, à l'image de Trinity College Dublin, jouent aussi un rôle clé en formant une main-d'œuvre hautement qualifiée et en encourageant l'innovation. Résultat : la ville attire des talents du monde entier, qui viennent tenter leur chance dans un écosystème compétitif et dynamique.

Une qualité de vie attractive pour les entrepreneurs

Si l'environnement fiscal et réglementaire joue un rôle crucial, Dublin séduit aussi par sa qualité de vie. Contrairement à d'autres pôles technologiques comme Londres ou Paris, la ville reste à taille humaine, avec une ambiance cos-

mopolite et une culture entrepreneuriale forte. Les entrepreneurs et investisseurs étrangers s'installent à Dublin pour son cadre de vie agréable et son dynamisme. Entre deux rendez-vous professionnels, il est facile de profiter de la ville et de ses attractions, que ce soit en explorant ses quartiers historiques ou en découvrant ses pubs animés. Pour ceux qui souhaitent découvrir la capitale irlandaise en peu de temps, Bonjour Dublin propose un guide pratique pour visiter Dublin en 2 jours.

Un modèle à suivre ?

L'exemple de Dublin est une démonstration éclatante des bienfaits du libéralisme économique. En réduisant la pression fiscale et en favorisant un environnement flexible, l'Irlande a réussi à créer un écosystème technologique prospère, capable de rivaliser avec la Silicon Valley. Alors que de nombreux pays européens continuent d'alourdir les contraintes pesant sur les entrepreneurs, Dublin prouve qu'une approche libérale est le meilleur terreau pour l'innovation et la croissance. À l'heure où la France cherche encore la recette miracle pour devenir une "Start-up Nation", il serait peut-être temps de s'inspirer du modèle irlandais. Source : <https://www.contrepoints.org>

TRÉSOR PUBLIC EN TUNISIE

8,5 milliards de dinars mobilisés à fin juin 2025

À la fin du mois de juin 2025, le Trésor public tunisien a réussi à mobiliser 8,5 milliards de dinars. Ce chiffre, rapporté par l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs, représente un taux de réalisation de seulement 38,8 %, illustrant un rythme d'endettement en deçà des prévisions.

Des adjudications limitées mais efficaces

Depuis le début de l'année, le Trésor a procédé à 10 adjudications de Bons du Trésor Assimilables (BTA), dont une opération d'échange, totalisant 5 620,9 millions de dinars. Cela reste en deçà du besoin annuel prévu pour ce type de titres, qui s'élève à 8 162 millions de dinars. Rappelons que depuis octobre 2024, le ministère des Finances a instauré un mécanisme d'adjudications régulières de BTA réservé aux dix plus grandes banques tunisiennes, avec une enveloppe globale estimée à 9 milliards de dinars répartie jusqu'en août 2025. En parallèle, le Trésor a intensifié les émissions de Bons du Trésor à court terme (BTC), avec 26 opérations enregistrées au 30 juin 2025. Ces adjudications ont permis de lever 2 861,2 millions de dinars, dont une émission exceptionnelle de 1 200 millions de dinars via le marché monétaire (open market), confirmant la recherche de liquidités immédiates.

Absence d'emprunt obligataire et de dette extérieure

Malgré la prévision d'un emprunt obligataire national de 4 800 millions de dinars dans la loi de finances 2025, aucune tranche n'a encore été émise au cours du premier semestre. Par ailleurs, aucun emprunt syndiqué en devises n'a été contracté depuis le début de l'année, laissant entendre une prudence — ou une difficulté — dans le recours aux marchés internationaux. Pour pallier ces contraintes de financement, la loi de finances 2025 — adoptée fin 2024 par l'Assemblée des représentants du peuple — a autorisé la Banque centrale de Tunisie à octroyer 7 milliards de dinars sous forme de facilités financières exceptionnelles à l'État. Ce prêt devra être remboursé sur 15 ans, avec un délai de grâce de trois ans.

MAROC

Les ménages face à la crise et à l'asphyxie économique

Alors que la situation des ménages marocains s'enfonce dans une crise économique et sociale profonde, le régime du Makhzen demeure passif, laissant les citoyens à la merci de l'avidité des lobbys financiers et économiques, dans un contexte marqué par des indicateurs alarmants et un sentiment généralisé d'asphyxie économique, selon les derniers chiffres d'un rapport du Haut-Commissariat au Plan du Maroc.

Les données contenues dans ce document traduisent un mécontentement populaire inédit et une perte de confiance croissante au sein des familles marocaines, face à des politiques économiques et sociales perçues comme profitant à une élite restreinte dominant les prises de décisions économiques. Selon les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée auprès des ménages pour le deuxième trimestre 2025 et publiée vendredi dernier, 76% des ménages déclarent une forte dégradation de leur niveau de vie au cours des 12 derniers mois, tandis que le taux des foyers n'ayant constaté aucun changement ne dépasse pas les 2,17% et ceux évoquant une amélioration ne représentent que 6,8 %. Près de 50 % des ménages anticipent une poursuite de la dégradation de leurs conditions de vie au cours des 12 prochains mois, contre 9,7 % seulement qui espèrent une amélioration. Ces chiffres mettent en lumière la profonde défiance des Marocains envers les politiques du Makhzen, accusées de ne pas répondre aux attentes sociales et économiques du plus

grand nombre. Ce pessimisme s'étend également au marché du travail : 71 % des ménages s'attendent à une hausse du chômage dans l'année à venir, en raison des perspectives moroses de l'emploi et de l'échec des politiques de soutien, devenues vaines et réduites à de simples slogans dans les discours officiels. Concernant la consommation de biens durables, plus de 72 % des ménages estiment que les conditions actuelles ne sont pas favorables à de tels achats, révélant une stagnation du marché intérieur et une érosion continue du pouvoir d'achat. La situation financière des ménages s'est elle aussi fortement dégradée au cours du deuxième trimestre : 57 % d'entre eux parviennent tout juste à couvrir leurs dépenses, tandis que 40,6 % déclarent recourir à l'endettement ou puiser dans leur épargne. Une réalité qui témoigne d'une absence de protection sociale efficace et de mesures permettant de garantir un minimum de dignité. Seuls 1,8 % des ménages ont pu épargner une partie de leurs revenus, alors que plus de la moitié affir-

ment que leur situation financière s'est détériorée sur les 12 derniers mois. L'avenir apparaît encore plus sombre : plus de 91 % des familles ne prévoient pas de pouvoir épargner au cours de l'année à venir, signe d'un profond désespoir et d'une perte de confiance dans une amélioration imminente de leur situation. Cette tendance alarmante fait planer le risque d'un effondrement de la paix sociale si la situation persiste. Dans un pays où tout augmente, sauf les salaires et la dignité, plus de 94 % des ménages ont constaté une hausse des prix des produits alimentaires durant l'année écoulée, et près de 79 % anticipent une nouvelle hausse l'année prochaine. Ce quotidien écrasant, rythmé par des charges alimentaires, médicales et de logement toujours plus lourdes, contraste avec l'attitude du Makhzen, qui continue de faire des concessions aux élites financières, aux cercles d'influence et aux intérêts sionistes, au détriment d'une large frange de la population enfoncée chaque jour davantage dans la pauvreté et le désespoir.

ARABIE SAOUDITE

En mai, les réserves de change ont atteint 459 milliards de dollars

Les réserves officielles de l'Arabie saoudite ont atteint 1 720 milliards de riyals saoudiens (459 milliards de dollars) en mai, soit une augmentation d'environ 4,5 % par rapport au mois précédent. Les données de la Banque centrale saoudienne, également connue sous le nom de SAMA, montrent que cette augmentation des réserves est principalement due à une hausse des devises étrangères et des dépôts détenus à l'étranger, qui ont bondi de 15,5 % par rapport à avril pour atteindre 671,27 milliards de riyals saoudiens, leur plus haut niveau en près de six ans. Cette augmentation des réserves intervient alors que l'Arabie saoudite navigue dans un paysage économique mondial en mutation, marqué par la volatilité des prix du pétrole et la hausse des importations liées aux projets. Si les revenus pétroliers restent un contributeur essentiel aux flux entrants, le royaume a également vu ses exportations non pétrolières augmenter et ses recettes touristiques se développer dans le cadre de sa stratégie de diversification Vision 2030. Ces facteurs, associés à une gestion rigoureuse des comptes financiers, ont soutenu les balances extérieures et favorisé l'accumulation de réserves, même si l'excédent courant s'est réduit. Malgré cette forte hausse mensuelle, les

réserves étaient encore inférieures d'environ 2 % à celles de mai de l'année précédente, selon les données de la SAMA. La composante la plus importante des réserves de la banque centrale, à savoir les investissements en titres étrangers, a diminué d'environ 2 % par rapport au mois précédent, pour s'établir à environ 955 milliards de riyals saoudiens. Ensemble, ces deux catégories, à savoir les dépôts en devises étrangères à l'étranger et les titres étrangers, représentaient environ 94,5 % du total des avoirs de réserve de l'Arabie saoudite en mai. Cela suggère une allocation délibérée des réserves vers des dépôts étrangers plus liquides, alors même que les titres étrangers à plus long terme ont légèrement diminué. Le transfert d'un plus grand nombre de fonds vers des dépôts bancaires à l'étranger pourrait améliorer la liquidité, permettant au Royaume d'accéder plus rapidement à ses réserves en cas de besoin. Les autres composantes comprennent l'or monétaire, qui est resté inchangé à 1,62 milliard de riyals saoudiens depuis 2008 ; les droits de tirage spéciaux (DTS), stables à 80,16 milliards de riyals saoudiens ; et la position de réserve de l'Arabie saoudite auprès du Fonds monétaire international, qui s'élève à 12,65 milliards de riyals saoudiens. La position de réserve du FMI reflète le

montant auquel le Royaume peut accéder à la demande auprès du fonds sans aucune condition. Selon un rapport publié en janvier par Fitch Ratings, l'Arabie saoudite disposait en 2024 de solides réserves financières étrangères. Elle pouvait couvrir 14,4 mois d'importations et de paiements extérieurs grâce à ses réserves, soit bien plus que la moyenne d'environ deux mois pour les pays ayant une notation de crédit similaire. De plus, les actifs étrangers nets de l'Arabie saoudite (total des actifs à l'étranger moins les passifs extérieurs) représentaient 63,7 % du produit intérieur brut, contre une moyenne de seulement 8,7 % pour les autres pays notés « A ». Cela souligne la solidité du matelas financier du Royaume. Dans l'ensemble, l'augmentation des réserves à 1 720 milliards de riyals saoudiens, alimentée par une allocation stratégique aux dépôts étrangers et soutenue par une gestion prudente des réserves, témoigne de la résilience et de la confiance continues dans les fondamentaux économiques de l'Arabie saoudite. Cette tendance à la hausse renforce également la capacité du Royaume à absorber les chocs extérieurs, à maintenir la stabilité monétaire et à soutenir les objectifs d'investissement à long terme alignés sur la Vision 2030.

THÉ

Le Kenya distribue 400 000 plants certifiés pour accroître sa productivité

Le Kenya est le 3ème producteur mondial de thé, derrière la Chine et l’Inde, et le premier exportateur mondial en volume. La filière constitue aussi la principale source de recettes agricoles à l’exportation, ce qui en fait une priorité pour les autorités publiques.

Au Kenya, le gouvernement veut améliorer la productivité de la filière thé. C’est dans cette optique que Kipronoh Ronoh Paul, secrétaire principal au ministère de l’Agriculture, a lancé le 17 juillet dernier dans le comté de Kericho, une campagne de distribution de 400 000 plants de thé certifiés développés par l’Institut de Recherche sur le Thé (TRI) au profit des petits exploitants agricoles. Dans un communiqué publié le 20 juillet sur son site, ledit ministère indique que cette initiative constitue une étape importante vers le renforcement de la résilience et de la productivité des petits producteurs de thé. Ce qui suggère également que les plants distribués

ont été sélectionnés pour leur rendement élevé et leur résistance aux principaux ravageurs de la feuille. Quoi qu’il en soit, la diffusion de matériel végétal amélioré devrait contribuer soit à remplacer des plantations vieillissantes, soit à accroître les superficies de culture en vue de soutenir la dynamique de croissance de la production observée au cours des dernières années dans la filière. Les données compilées par le Conseil du thé (TBK) montrent que la production kényane de thé a augmenté de 5 % pour atteindre 598 470 tonnes en 2024, signant également une 5ème année de hausse consécutive depuis 2020. Parallèlement, la superficie consacrée à cette culture a augmenté de 2,35 % en

moyenne par an passant de 212 411 hectares à 227 776 hectares en 2023. Plus largement, cette annonce intervient alors que le gouvernement a déjà adopté une série de mesures depuis le début de l’année en vue de renforcer la compétitivité et les performances de la filière à l’export. La dernière mesure en date est l’allocation d’un budget de 3,5 milliards de shillings (environ 27 millions \$) pour la rénovation de 19 usines de transformation de thé à travers le pays. D’après le TBK, le pays d’Afrique de l’Est a placé 594 500 tonnes de thé sur le marché international en 2024, générant 181,69 milliards de shillings (1,4 milliard \$) de recettes.

ZONE CFA

La production cotonnière a reculé de près de 12 % en 2024/2025

La zone CFA constitue le principal pôle de production cotonnière en Afrique. Après un rebond encourageant lors de la campagne 2023/2024, les perspectives de reprise se sont heurtées à une réalité plus difficile en 2024/2025 entre aléas climatiques et défis phytosanitaires persistants. En 2024/2025, la récolte de coton graine s’est établie à 2,3 millions de tonnes dans la zone CFA, selon les données compilées par le Programme régional de production intégré du coton en Afrique (PR-PICA) dans son dernier bulletin d’information publié le mercredi

16 juillet. Ce volume affiche une baisse de 11,5 % par rapport à la production réalisée au cours de la campagne précédente (2,6 millions de tonnes). Pour expliquer cette déconvenue, Tété Awokou, président du PR-PICA, met en avant les irrégularités pluviométriques dans la zone et les défis liés à la gestion des infestations parasitaires. « La campagne cotonnière 2024/2025 qui s’est achevée a été caractérisée dans les pays du Programme par des irrégularités pluviométriques et une pression parasitaire faible, à l’exception des jassides qui ont été

présents sur tout le cycle du cotonnier avec des infestations moyennes à fortes », souligne notamment le responsable. Par ailleurs, le PR-PICA évoquait déjà dans son bulletin d’information publié en novembre dernier l’impact des épisodes d’inondation qui ont affecté de nombreux pays producteurs d’Afrique de l’Ouest et centrale durant le second semestre de l’année 2024. « Des cas d’inondations localisées ont été observés dans la plupart des pays en octobre, occasionnant des pertes de parcelles et des pourritures de capsules basales. Cette

situation pourrait impacter négativement la production de coton graine attendue dans les pays », avertissait alors l’organisation dans ce document. Globalement, la production de coton graine a baissé dans tous les pays de la région, à l’exception du Sénégal et du Bénin. Par rapport à la campagne précédente, le pays de la Teranga a enregistré une croissance de 19,4 % de sa production, qui a atteint 15 514 tonnes, tandis que la filière béninoise a affiché une croissance de 1 % pour porter la sienne à 637 697 tonnes.

CAJOU

La Côte d’Ivoire espère désormais une récolte de 1,5 million de tonnes en 2025

En 2015, la Côte d’Ivoire dépassait l’Inde pour devenir le premier producteur mondial de noix de cajou. Depuis lors, le pays a connu un rapide développement de sa filière aussi bien au niveau de la transformation que de la production. En Côte d’Ivoire, la production d’anacarde est attendue à 1,5 million de tonnes en 2025. C’est ce qu’a annoncé, mardi 15 juillet, Mamadou Berté (photo), directeur général du Conseil du Coton Anacarde (CCA). Un tel objectif, s’il est atteint, représenterait une hausse d’environ 59 % par rapport à l’année dernière et un nouveau record pour Abidjan. Il s’agirait aussi de la 3e fois que le pays franchit le cap du million de tonnes après 2022 et 2023. D’après M. Berté, la nation éburnéenne qui ciblait en début de campagne environ 1,15 million de tonnes a déjà enregistré un volume officiel de 1,39 million de tonnes. Cette progression s’explique notamment

par les efforts déployés pour lutter contre la contrebande dans le nord et l’est de la Côte d’Ivoire et à l’amélioration du prix bord-champ à 425 FCFA/kg cette année (275 FCFA en 2024) qui a réduit l’écart avec le Ghana et le Burkina Faso (385 FCFA/kg) « Nous allons reconduire l’opération de sécurisation de nos frontières avec la gendarmerie et même en faire une nouvelle politique nationale pour le secteur cajou », souligne-t-il. Dans le pays où la campagne devrait durer jusqu’en août contre juin habituellement, le responsable explique également que des négociations sont en cours pour trouver des clients pour 100 000 tonnes de noix encore disponibles en stock au niveau des producteurs dans les zones de production. Une situation liée à la suspension des commandes par les acheteurs asiatiques, dans la foulée de l’annonce par le président américain Donald Trump de droits de douane

de 46 % sur le Vietnam, premier importateur de noix brutes et numéro un des exportations d’amandes. Finalement, le 2 juillet dernier, l’administration a indiqué un tarif douanier de 20 % sur les exportations vietnamiennes vers les USA ainsi qu’une taxe de 40 % sur les transbordements via le Vietnam en provenance de pays tiers. Dans sa dernière note sur le marché de l’anacarde, le service indépendant N’kalô exprimait plusieurs inquiétudes sur la qualité des stocks qui sont restés chez les exploitants. « Au niveau de la qualité des stocks résiduels, elle continue de se dégrader à cause de l’humidité et le manque d’infrastructures chez les producteurs. Les opérations de ventes groupées du CCA se poursuivent, mais la qualité actuelle ne va pas permettre que cela continue très longtemps », indiquait le bulletin d’analyse publié le 11 juillet dernier.

ENTRE
HYDROCARBURES
ET HYDROGÈNE
**La Namibie joue
la carte de la
diversification**

La Namibie prépare l’exploitation de ses gisements pétroliers offshore. Le pays affiche sa volonté d’éviter les écueils rencontrés par d’autres producteurs africains, en adoptant une approche plus structurée et équilibrée de sa politique énergétique. Alors qu’elle met en valeur ses réserves pétrolières en mer, la Namibie revendique une ambition de premier plan dans le développement de l’hydrogène vert en Afrique. En témoigne sa proposition de créer un centre continental d’industrialisation verte, destiné à structurer une offre commune et à mobiliser les financements liés à la transition énergétique. L’annonce a été faite à Walvis Bay lors du Green Investment Dialogue, qui s’est tenue du jeudi 10 au dimanche 13 juillet 2025, en présence de représentants de 15 pays africains. Le projet vise à établir une plateforme panafricaine de conseil stratégique et de mobilisation de capitaux pour favoriser le développement des pôles industriels verts. Le lancement de ce centre, porté par le commissaire à l’hydrogène vert James Mnyupe, est envisagé d’ici six mois. Il s’inscrit dans une dynamique régionale plus large, appuyée par plusieurs partenaires internationaux, dont l’Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), le Fonds vert pour le climat (GCF), et le Climate Parliament, un réseau mondial de parlementaires engagés dans la transition énergétique. L’initiative s’articule autour de projets concrets impliquant la création de zones industrielles vertes, l’électrification rurale via l’énergie solaire, et le renforcement de la formation technique. L’objectif est de développer les compétences locales tout au long de la chaîne de valeur de l’hydrogène, de la production aux usages industriels. Selon le gouvernement, la Namibie a doublé sa capacité en énergies renouvelables en cinq ans, passant d’environ 97 MW en 2020 à 196 MW aujourd’hui, essentiellement grâce au solaire et à l’éolien. Forte de cette dynamique, elle veut tirer parti de son potentiel solaire pour se positionner sur le marché de l’hydrogène vert.

POINT-MARCHÉS

Les marchés boursiers mondiaux pris entre politique et résultats d’entreprises

Les marchés asiatiques digèrent lundi les élections à la chambre haute du Parlement japonais à l'issue desquelles la coalition gouvernementale a perdu sa majorité au Sénat, tandis que l'Europe attend une salve de résultats d'entreprises, avant la réunion de la BCE jeudi.

«Tout tourne autour du Japon lundi», au lendemain des élections à la chambre haute du Parlement nippon, à l'issue desquelles la coalition au pouvoir a perdu sa majorité, souligne Jim Reid, économiste de Deutsche Bank. «Les contrats à terme sur le Nikkei sont en légère baisse, les marchés japonais étant fermés en raison d'un jour férié», note Jim Reid. Sur le marché des changes, le yen progressait de 0,54% face au dollar vers 07h15 GMT, à 148,02 yens pour un dollar. Lors du scrutin de dimanche, qui a renouvelé 125 des 248 sièges de la chambre haute, le Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice) du Premier ministre japonais Shigeru et son allié Komeito (centre-droit) n'ont gagné que 47 sièges à eux deux, selon les résultats officiels rapportés lundi par la télévision publique NHK et d'autres médias. Ils ne compteront plus que 122 sénateurs, même si l'opposition, très fragmentée, n'apparaît pas en mesure de former une majorité alternative. «C'est la première fois depuis sa

création en 1955 que le PLD gouverne avec une minorité dans les deux chambres, alors qu'il a été au pouvoir pendant environ 64 des 70 dernières années», souligne Jim Reid.

Stellantis annonce une lourde perte... Ryanair décolle

Ailleurs en Asie, Hong Kong gagnait 0,67% dans les derniers échanges, Shenzhen 0,87%, Shanghai 0,74% et Séoul 0,71%. En Europe, vers 07h15 GMT, les Bourses de Paris (+0,06%), de Francfort (+0,05%) et de Londres (+0,04%) étaient stables. La semaine sera marquée par une avalanche de résultats d'entreprises et par la réunion de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) jeudi, qui devrait laisser son taux de dépôt inchangé (à 2,0%). En ce qui concerne la saison des résultats trimestriels, 135 des 500 entreprises qui composent l'indice boursier américain S&P 500 publieront leurs résultats cette semaine, dont ceux des géants technologiques Alphabet et

Tesla. «IBM, ServiceNow, Intel et plusieurs groupes de défense (RTX, Lockheed Martin, Northrop Grumman) sont également au programme», précise Jim Reid. En Europe, les publications de 189 des entreprises cotées sur l'indice paneuropéen Stoxx Europe 600 seront aussi attendues. «SAP, la plus grande entreprise de la région par capitalisation, publiera ses résultats mardi, tout comme LVMH, Roche, Nestlé et plusieurs banques européennes dont BNP Paribas et Deutsche Bank», ajoute Jim Reid. Le géant automobile Stellantis (-3,05% à 7,67 euros à Paris vers 07h17 GMT) a annoncé avoir enregistré une perte nette de 2,3 milliards d'euros au premier semestre 2025, selon des résultats préliminaires non audités. Parmi les facteurs expliquant cette perte, Stellantis désigne les «premiers effets des nouveaux tarifs douaniers américains» pour 300 millions d'euros, dans un communiqué.

La compagnie aérienne irlandaise Ryanair (+9,73% à 24,85 euros à Dublin) a annoncé un bénéfice net de 820 millions d'euros au premier trimestre de son exercice décalé, plus que doublé par rapport à l'année précédente, dopé par des prix des billets en hausse. Le transporteur, qui avait dû baisser ses prix l'année précédente pour remplir ses avions, explique dans un communiqué que son résultat pour les trois mois achevés fin juin est porté par «une hausse du trafic de 4% pour atteindre 58 millions de passagers et des tarifs en hausse de 21%». Les cours du pétrole étaient sans changement: le prix du baril de Brent de la mer du Nord s'échangeait à 69,24 dollars (-0,06%) vers 07h10 GMT, et son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, à 67,39 dollars (+0,07%). Ailleurs, l'once d'or (31,1 grammes) prenait 0,58% à 3.369 dollars l'once. Le bitcoin grappillait 0,28% à 119,235 dollars.

MARCHÉS ASIATIQUES

Hong Kong tire les marchés vers le haut, le yen se raffermi

Les marchés asiatiques progressent lundi sur fond d'optimisme sur la conclusion d'accords commerciaux avec les États-Unis avant la date limite du 1er août, le yen se raffermissant dans la perspective d'un maintien du Premier ministre japonais à son poste malgré une défaite électorale. La Bourse de Hong Kong a atteint 25.000 points pour la première fois en trois ans, tirée par les géants de la tech après l'envolée du bénéfice net trimestriel annoncé par le taïwanais TSMC, champion mondial des semi-conducteurs, et l'annonce par le géant technologique américain Nvidia de la levée des restrictions sur certaines de ses cartes graphiques GPU (Graphics Processing Unit) à l'export vers la Chine. Alors que seulement trois pays - l'Indonésie, le Royaume-Uni et le Vietnam - ont signé de nouveaux accords douaniers avec les États-Unis, les analystes estiment que d'autres pays - dont le Japon et la Corée du Sud - pourraient leur emboîter le pas. La publication d'une série d'indicateurs économiques très positifs aux États-Unis contribue à l'optimisme des Bourses asiatiques. La Bourse de Hong Kong a grimpé à 25.010,90 points dans les premiers échanges - son niveau le plus haut depuis février 2022 - emmenée par les solides performances des géants du commerce en ligne

Alibaba et JD.com et du géant chinois de la livraison de repas et boissons, Meituan.

Valeurs technologiques en hausse

Les valeurs technologiques ont bénéficié de l'annonce la semaine dernière par Nvidia qu'il reprendrait la vente de ses puces d'intelligence artificielle H20 en Chine, après que Washington a promis de lever les restrictions d'exportation. L'augmentation de la masse monétaire chinoise provoquée par les mesures de l'État de stimulation à la consommation a contribué au décollage de Hong Kong, qui a pris autour de 25% depuis le début de l'année. Des gains ont également été enregistrés à Shanghai, Singapour, Séoul, Wellington, Manille et Jakarta. Sydney et Taïwan ont enregistré une baisse et Tokyo était fermé pour un jour férié. Le yen s'est raffermi face au dollar - à 148,45 pour un dollar - après la déclaration du Premier ministre japonais indiquant qu'il resterait à son poste en dépit de sa cuisante défaite électorale dimanche qui lui a fait perdre la majorité au Sénat. Selon les analystes, malgré les mauvais résultats enregistrés par le parti du Premier ministre, le Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice), le maintien annoncé à son poste de Shigeru Ishiba apporte un peu de stabilité au pays pour l'instant.

BOURSE ZURICH

Le SMI en baisse avant une semaine chargée

La Bourse suisse a démarré la séance dans le rouge lundi, les investisseurs étant sur la retenue en entame d'une semaine chargée en résultats d'entreprises et données macroéconomiques. En Suisse, une dizaine de valeurs vedettes vont dévoiler ces prochains jours leurs performances financières des six premiers mois de l'année avec notamment Nestlé, Roche et Givaudan. La Bourse de New York a terminé sur une note prudente vendredi, subissant quelques prises de bénéfices après de nouveaux sommets, les investisseurs attendant des précisions sur la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Son président Jerome Powell

s'exprimera mardi lors d'une conférence. "Semaine cruciale sur les marchés américains, où Alphabet, Tesla, Intel et IBM publieront leurs résultats, tout comme les géants de la défense Raytheon et Lockheed Martin", a résumé John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement à la banque Cité Gestion, dans un commentaire de marché. Dans la zone euro, la Banque centrale européenne (BCE) devrait maintenir jeudi ses taux directeurs inchangés, après sept baisses consécutives, malgré la menace du président américain Donald Trump d'imposer une lourde surtaxe sur les importations en provenance de l'Union européenne. La présidente

de la BCE, Christine Lagarde, avait prévenu en juin que la banque centrale était arrivée "à la fin d'un cycle de politique monétaire". A la Bourse suisse vers 09h05, l'indice vedette SMI baissait de 0,25% à 11'954,43 points, après avoir clôturé vendredi en hausse modeste de 0,18%. Le SLI perdait à peine 0,05% à 1987,87 points et le SPI cédait 0,17% à 16'717,79 points. Une minorité de valeurs vedettes s'inscrivait désormais dans le rouge, la plus forte baisse étant enregistrée par Roche (-1,1%) qui a subi plusieurs revers sur ses médicaments en développement. Vendredi, l'Agence américaine des médicaments (FDA) a estimé qu'une étude clinique sur l'anticancé-

reux Columvi n'apportait pas suffisamment de preuves pour l'homologation dans une combinaison spécifique. Ce lundi, le groupe pharmaceutique a indiqué qu'une étude clinique de phase III comparant le traitement astegolimab à un placebo, en complément du traitement d'entretien standard chez les personnes atteintes de bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) modérée à très sévère, n'est pas parvenu à son objectif principal. Les deux autres poids lourds Novartis (-0,5%) et Nestlé (-0,7%), qui publie ses résultats jeudi, pesaient également sur l'indice vedette. Les meilleures performances étaient enregistrées par ABB (+1,2%), VAT Group (+1,1%) et

Schindler (+0,9%).Le géant de l'électrotechnique a vu sa recommandation relevée par Citigroup à l'achat, contre neutre précédemment, tandis que le fabricant d'ascenseurs a vu la sienne augmentée par Kepler Cheuvreux à "hold", de "reduce". Sur le marché élargi, Belimo (+7,9%) était vivement recherché, après une performance semestrielle concluante et la confirmation des perspectives pour l'année en cours. DKSH (-1,0%) inversait par contre la tendance positive d'avant-Bourse. Le prestataire de services de distribution a annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition des activités de l'allemand Eppendorf en Thaïlande.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 21 Juillet 2025

Valeur : 23 Juillet 2025

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		130.0219	130.0369
1	EUR	EURO		151.3975	151.4280
1	GBP	POUND STERLING		174.7137	174.8043
100	JPY	JAPANESE YEN		87.7518	87.7916
1	CNY	CHINESE YUAN		18.1195	18.1239
1	CHF	SWISS FRANC		162.2637	162.4243
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.7129	94.7446
1	DKK	DANISH KRONE		20.2754	20.2821
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.4700	13.4748
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7434	12.7601
1	AED	UAE DIRHAM		35.3974	35.4063
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.6623	34.6682
1	KWD	KUWAITI DINAR		425.4643	425.6527
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.0290	44.4715
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.3758	14.3775
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8472	23.9691
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2563	3.2664
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.5777	177.5777

UTILISÉ POUR FABRIQUER DES BATTERIES

Les Etat Unis veulent surtaxer à 93,5% le graphite chinois

Utilisé pour la fabrication de batteries, le graphite chinois est la nouvelle cible de l'administration Trump, qui veut appliquer une surtaxe de 93,5% sur ce produit.

La politique tarifaire de l'administration Trump vise de nouveau la Chine. Le gouvernement américain a annoncé jeudi envisager d'imposer des droits de douane sur le graphite en provenance de Chine, utilisé pour la fabrication de batteries, afin de compenser des mesures de soutien à la production mise en place par Pékin. Selon des documents du département du Commerce, cette nouvelle taxe douanière spécifique pourrait concerner environ 70 entreprises chinoises, qui se verront ajouter une surtaxe de 93,5% sur leurs produits. Ces entreprises fournissent des grands groupes, tels que l'Américain Tesla, les Coréens Samsung et LG ou le Japonais

Panasonic, pour la fabrication de leurs batteries. Il s'agit pour l'instant d'une enquête préliminaire, menée par la Commission américaine du commerce international (ITC), après le dépôt d'un recours par une association sectorielle de producteurs ainsi qu'une demi-douzaine d'entreprises, basées dans cinq États américains. L'enquête devrait s'étendre jusqu'au 5 décembre prochain, afin de déterminer si les entreprises chinoises visées reçoivent bien des subventions de la part du gouvernement chinois. Au total, cela concerne près de 350 millions de dollars de produits importés en 2023, selon les données du département du Commerce. S'ils deviennent réalité, ces droits de

douane viendraient s'ajouter aux 30% imposés depuis mi-mai sur l'ensemble des produits chinois entrant aux États-Unis. Il s'agit de la deuxième fois que le gouvernement américain envisage d'utiliser des droits de douane spécifiques pour corriger ce qu'il estime être des pratiques anti-concurrentielles de Pékin. Fin avril, il a ainsi envisagé de taxer jusqu'à 3.521% les panneaux solaires provenant d'Asie du Sud-Est, accusant là encore les entreprises concernées, souvent des filiales de groupes chinois, de recevoir des subventions de la part de la Chine. La procédure sur ce dossier n'est pas encore arrivée à son terme.

POLOGNE

Vers un redressement de l'investissement

La Pologne se démarque des pays voisins par une surperformance de son économie. Elle affiche, en outre, une croissance positive ininterrompue de son PIB depuis 1992, à l'exception de 2020. Les perspectives de croissance sont solides en 2025 et en 2026 en dépit des incertitudes liées aux élections présidentielles de mai 2025, et ce, grâce au rebond attendu de l'investissement public. L'inflation accélère à nouveau cette année et ne devrait pas converger vers sa

cible avant 2026. Les autorités monétaires vont probablement maintenir leur statu quo dans un premier temps, puis s'orienter vers un assouplissement plus tard dans l'année. Concernant les répercussions du « Trump 2.0 », la Pologne a une exposition commerciale directe limitée vis-à-vis des États-Unis, mais reste vulnérable à la montée du protectionnisme. L'activité économique reste bien orientée pour l'ensemble de l'année 2024, même si la croissance du PIB a ralenti au T3 et

qu'un rebond notable au T4 est peu probable. L'acquis était déjà de 2,2% au T3, ce qui signifie que la Pologne pourrait enregistrer une croissance supérieure à ses voisins sur l'année écoulée. Avec le rebond attendu en 2025 et 2026, principalement attribué au redressement de l'investissement public, la croissance économique dépasserait même le potentiel de moyen terme estimé à 3% par le FMI. L'amélioration des perspectives d'investissement repose sur le soutien

des fonds européens prévus pour la Pologne dans le cadre du programme pour la reprise et la résilience qui doivent être déboursés d'ici fin 2026. Les montants alloués à la Pologne s'élèvent à EUR 25,3 mds au titre des subventions et à EUR 34,5 mds pour les prêts à taux préférentiels, soit l'équivalent de 8% du PIB de 2023. Le pays bénéficie aussi des fonds à hauteur de EUR 76 mds dans le cadre du budget européen, échelonnés sur la période 2021-2027.

LES VENTES D VOITURES EXPLOSENT, L'IMMOBILIER REPART Que penser du bilan de Milei en Argentine ?

La mise en place des mesures économiques du président argentin Javier Milei transforme le pays, divisé entre gagnants et perdants de ce modèle ultralibéral. Il y a l'inflation qui décélère, les ventes de voitures en hausse, les vols pleins de touristes argentins, comme au récent Mondial des clubs. Mais dans l'Argentine de Javier Milei, se dessine aussi une disparité croissante entre gagnants et perdants du modèle ultralibéral. "Le meilleur mois de juin depuis des années, excellent." Concessionnaire à San Andres de Giles, petite ville à 110 km de Buenos Aires, Blas Morales se frotte les

maines: les ventes ont triplé par rapport à l'an passé. Les données du secteur corroborent son ressenti. Au premier semestre se sont vendues 78% de voitures neuves en plus qu'à la même période en 2024. "Meilleur premier semestre des sept dernières années", assure Sebastian Beato, président de l'Association des concessionnaires automobiles d'Argentine. Baisse des taux d'intérêt, facilités de crédit, promotions, importation facilitée de certains modèles, ont préparé le terrain. Du moins pour ceux des Argentins qui peuvent accéder à une voiture neuve, à quelque 20 millions de pesos (15.600 dollars) en bas de gamme.

L'immobilier frémit aussi. "Le changement de gouvernement a été très positif pour le secteur", assure à l'AFP Diego Sardano, troisième génération d'agent immobilier à Lanus, en banlieue de Buenos Aires. "Ont aidé la stabilité du change dollar/peso et les facilités de crédit", selon lui. Les crédits hypothécaires, qui avaient quasiment disparu depuis six ans, rendus non viables par l'inflation effrénée, font un retour en force. Sur Buenos Aires, les ventes de biens ont progressé de 22% en mai par rapport à mai 2024. "Sous le gouvernement précédent, on restait des mois sans réaliser une seule vente. A présent, on en a cinq par mois".

AUSTRALIE

Croissance modérée

L'actualité économique est marquée par une croissance modérée mais stable du PIB, soutenue par une augmentation des dépenses des ménages et des investissements privés. Les prévisions indiquent une accélération de la croissance économique dans les années à venir, avec une attention particulière portée au développement des énergies renouve-

lables. Le PIB australien a augmenté de 1,3% en glissement annuel, marquant une reprise après un ralentissement. Des prévisions tablent sur une croissance de 1,9% d'ici la fin de l'année 2025. Les dépenses des ménages, notamment dans les achats discrétionnaires, ont connu une hausse, soutenues par des mesures gouvernementales

comme des réductions sur les factures d'énergie. Les investissements privés sont également en augmentation, stimulés par les ventes du Black Friday et une amélioration des exportations. Le budget australien met l'accent sur le développement des énergies renouvelables, visant à faire du pays une "superpuissance" dans ce domaine. Selon le groupe de l'industrie austra-

lienne, la croissance du PIB devrait passer de 1,4% à 1,75% en 2024-2025 et s'accélérer pour atteindre 2,25% en 2025-2026. Des baisses de taux supplémentaires de 50 points de base sont prévues pour le reste de l'année 2025, puis de 50 points de base supplémentaires en 2026, selon Deloitte Access Economics.

JAPON

La coalition gouvernementale perd sa majorité

La coalition gouvernementale du Premier ministre japonais Shigeru Ishiba a perdu sa majorité absolue à la chambre haute du Parlement lors d'élections dimanche, selon de premières projections de médias, alors qu'elle était déjà minoritaire à la chambre basse. La coalition gouvernementale du Premier ministre japonais Shigeru Ishiba n'a plus de majorité. Le Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice) du Premier ministre japonais Shigeru Ishiba et son allié Komeito (centre droit) ont gagné 41 sièges sur les 125 en jeu, selon les projections initiales de médias dont la télévision publique NHK, loin des 50 nécessaires pour gouverner. Un revers sur fond de forte inflation et de poussée du parti anti-immigration Sanseito.

« Shigeru Ishiba pourrait être forcé de démissionner », indiquait à l'AFP avant les résultats Toru Yoshida, professeur de sciences politiques à l'Université Doshisha. Le Japon « entrera en terrain inconnu, avec un gouvernement en minorité dans les deux chambres du Parlement, situation inédite depuis la Seconde Guerre mondiale ». Le PLD (libéral) gouverne le Japon de manière quasi ininterrompue depuis 1955, malgré de fréquents changements de dirigeant.

« La situation est difficile, nous devons l'examiner très humblement et sérieusement, » a commenté dimanche soir le Premier ministre. Questionné sur son avenir, il a répondu : « Nous ne pouvons rien faire avant d'avoir vu les résultats finaux, mais je me montrerai conscient de ma responsabilité. » Le PLD et Komeito devaient déjà transiger avec l'opposition pour faire voter leurs textes, alors même que la conjoncture s'assombrit. Pour atténuer l'impact inflationniste, Shigeru Ishiba a étendu les aides au logement, prolongé des subventions à l'énergie, et s'est engagé à verser des chèques de 20.000 yens (120 dollars) par citoyen. Les autorités ont également débloqué une partie des réserves stratégiques de riz pour faire baisser les prix, sans succès pour l'heure. Par ailleurs, l'offensive douanière de Donald Trump a fait plonger d'un quart les ventes automobiles vers les États-Unis, un secteur surtaxé par Washington à 25 % et qui représente 8 % des emplois dans l'archipel. La menace de surtaxes généralisées de 25 % au 1er août fragilise le tissu économique nippon, très dépendant des exportations. Alors que le négociateur japonais s'est rendu à sept reprises aux États-Unis, les pourparlers avec Washington paraissent s'enliser.

OpenAI reporte une nouvelle fois le lancement de son modèle de raisonnement open weight

Tous ceux qui étaient impatients de découvrir le premier modèle à poids ouverts d'Open AI depuis GPT-2 vont devoir s'armer d'un peu de patience : Sam Altman, son PDG, a annoncé le 12 juillet dernier le report de son lancement, prévu cette semaine pour des raisons de sécurité.

Le 31 mars dernier, quelques jours avant qu'OpenAI ne renonce officiellement à son projet de devenir une société entièrement à but lucratif, Sam Altman annonçait un autre revirement stratégique : la publication dans le courant de l'année d'un modèle à poids ouverts (open weights), doté de capacités avancées de raisonnement, une première depuis la mise en ligne de GPT-2 en 2019.

Après un 1er report du lancement en juin dernier "en raison d'une avancée technique "inattendue et remarquable" qui nécessitait encore du temps", le PDG, évoquant la nécessité de tests de sécurité supplémentaires, explique sur X : "Nous avions prévu de lancer notre modèle à poids ouverts la semaine prochaine. Nous le reportons : nous avons besoin de temps pour effectuer des tests de sécurité supplémentaires et examiner les zones à haut risque. Nous ne savons pas encore combien de temps cela prendra. Bien que nous ayons confiance dans

le fait que la communauté créera de belles choses avec ce modèle, une fois les poids diffusés, il n'est plus possible de revenir en arrière". Ajoutant :

"C'est nouveau pour nous et nous voulons bien faire les choses. Désolé d'être porteur de mauvaises nouvelles ; Nous travaillons très dur !"

Ce futur modèle ne sera pas open source au sens strict du terme, dans la mesure où seuls ses poids, c'est-à-dire les paramètres issus de son entraînement, seront rendus publics. Ni les données d'entraînement, ni l'intégralité du code d'origine ne seront ouverts. Toutefois, cette approche open weights autorisera une large réutilisation : les développeurs pourront exécuter le modèle localement, l'adapter à leurs besoins, voire le combiner à d'autres systèmes. D'où la nécessité de mettre en place des garde-fous robustes, afin de prévenir tout usage malveillant.

Ce délai pourrait également offrir à OpenAI l'opportunité de positionner favorablement son modèle face à une



concurrence croissante dans le domaine des modèles de raisonnement à poids ouverts ou open source, tels que Magistral de Mistral AI, DeeSeek R1 ou Yi-1.6 développé par 01.AI. Aidan Clark, vice-président de la recherche et responsable du projet open weight, assure :

"En termes de capacités, nous pensons que le modèle est phénoménal — mais notre exigence pour un modèle open source est élevée, et nous pensons avoir besoin de plus de temps pour nous assurer que nous publions un modèle dont nous sommes fiers sur tous les plans".

Meta accélère vers la superintelligence en recrutant Ruoming Pang, stratège clé d'Apple

Le monde de l'IA connaît un important turn-over : les talents reconnus sont sollicités à grand renfort de primes et de salaires astronomiques, notamment chez Meta. Cette semaine, l'entreprise a frappé fort en recrutant Ruoming Pang, ancien responsable des modèles d'IA chez Apple, pour consolider son unité dédiée à la superintelligence, dirigée par Alexandr Wang, fondateur de Scale AI, lui-même recruté le 12 juin dernier. Pour constituer ce nouveau laboratoire interne, Meta a attiré

des talents de haut niveau : Daniel Gross (cofondateur de SSI), Nat Friedman (ex-CEO de GitHub), Yuanzhi Li, un chercheur d'OpenAI, et Anton Bakhtin, qui a contribué au développement de Claude chez Anthropic. Ruoming Pang rejoint l'aventure à son tour.

Pang, pilier de l'IA embarquée chez Apple

Pang avait intégré Apple en 2021 après un parcours de plus de 10 ans chez Google. Il y dirigeait l'équipe chargée des modèles

de fondation qui alimentent Apple Intelligence et les fonctionnalités embarquées sur les appareils Apple. Il s'est distingué dans la conception de modèles compacts et performants, capables de fonctionner directement sur les appareils, sans dépendance au cloud, un atout stratégique pour la mobilité et la confidentialité.

Son départ est un coup dur pour Apple, dont la stratégie IA reste marquée par une certaine prudence et un écosystème plus fermé que celui de ses concurrents. Si elle a déjà réorganisé

son équipe d'IA qui sera dirigée par Zhifeng Chen, la firme envisagerait d'intégrer des modèles tiers dans sa future version de Siri, un aveu tacite de ses limites actuelles.

Meta mise sur le choc des talents

Le montant évoqué pour convaincre Pang, un package global dépassant les 200 millions de dollars sur plusieurs années, en dit long sur les ambitions de Mark Zuckerberg portées par cette équipe : positionner Meta à l'avant-garde de la

course à la superintelligence, malgré les critiques récurrentes sur les limites des modèles LLaMA face aux standards établis par GPT chez OpenAI ou Claude chez Anthropic. Cette surenchère salariale entre les géants engagés dans cette guerre des cerveaux soulève une question de soutenabilité. Elle transforme en profondeur le marché du travail scientifique, tout en exacerbant les inégalités d'accès à l'expertise, entre firmes, mais aussi entre continents.

Brèves

6 mois de sursis pour Exchange Server et Skype for business

Dans un élan de mansuétude la firme de Redmond a étendu ses programmes de mise à jour de sécurité pour Exchange Server 2016 et 2019 et Skype for Business 2015 et 2019 qui devaient se terminer le 14 octobre prochain. Le géant du logiciel a annoncé ce sursis mercredi dans deux messages distincts pour Skype et Exchange qui indiquent que ces produits « cesseront d'être pris en charge en octobre 2025 » mais révèlent que « certains de nos clients nous ont dit qu'ils avaient commencé leurs migrations mais qu'ils pourraient avoir besoin de quelques mois supplémentaires de mises à jour de sécurité (SU) pour leurs serveurs pendant qu'ils finalisent leurs migrations ». Les failles critiques et importantes

seront ainsi couvertes jusqu'au 14 avril 2026.

Relief lève 2,6 M€

La start-up co-fondée en septembre 2024 par Mickael Mamou (président) et Jonas Levy (directeur général) a mis au point une solution pour automatiser avec l'IA la génération de devis pour les entreprises industrielles. « Grâce à une technologie propriétaire fondée sur des modèles de langage et des algorithmes d'optimisation, Relief agit comme un assistant pour les experts en chiffrage, les aidant à identifier les options possibles de conception et les coûts de production associés, en réduisant le risque d'erreur », annonce la jeune pousse. Elle annonce aujourd'hui avoir réussi à lever 2,6 M€ dans le cadre d'un financement d'amorçage auquel ont participé Daphni,

Galion, OSS Ventures, Kima Ventures et plusieurs autres business angels.

Le réseau d'un fabricant de drones russe détruit

Des pirates informatiques ukrainiens affirment avoir mis hors service l'infrastructure informatique de l'usine russe Gaskar Integration, l'un des principaux fournisseurs de drones pour l'armée russe, et avoir détruit d'énormes quantités de données techniques liées à la production de drones. BO Team (également connu sous le nom de Black Owl) a annoncé l'intrusion sur son canal Telegram et a affirmé avoir mené l'opération avec des collègues pirates de l'Ukrainian Cyber Alliance et une organisation très connue mais non mentionnée.

Cet utilitaire n'a rien d'une Peugeot mais il est bien vendu par la marque au lion

Au Brésil l'entrée de gamme pour les artisans est une fourgonnette à l'ancien baptisé Peugeot Partner Rapid Express. Un véhicule qui n'est autre que le clone de la Fiat Fiorino.

En Europe, le plus petit des utilitaires de la gamme Peugeot, c'est le Partner. Il est livrable en deux longueurs de carrosserie "Standard" dite L1 dans le jargon des professionnels avec un format de 4,40 m et "Long" (L2) avec alors un gabarit de 4,75 m.

Une Peugeot dérivé d'une Fiat Uno ?

En Amérique Latine, la logique de la marque au lion est radicalement différente. Pas de Peugeot Partner au programme, mais un Partner Rapid (photo ci-dessus) qui offre pourtant une longueur strictement identique de 4,40 m. Apparu au printemps 2022, il n'est autre que la copie conforme, aux logos et à la grille de calandre près, de la Fiat Fiorino. Il s'agit en effet d'un véhicule utilitaire à l'ancienne héritant de la cabine d'une berline citadine, en l'occurrence, la Fiat Uno brésilienne, à laquelle est ajoutée au plus simple, derrière les sièges du conducteur et de son passager, une cellule cubique.

Une recette qui a fait ses preuves, chez nous, les Citroën C15 sur base de Visa, Renault Express à cabine de Surper-cinq et bien avant elles, les Citroën 2CV fourgonnette puis Acadiane comme sa rivale la Renault F4 en témoignent. Ce fut moins probant, pourtant, Peugeot tenta lui aussi brièvement l'expérience avec la 205 F (comme fourgonnette). Un petit utili-



taire long de 3,71 m dont l'étude puis la production furent confiés au carrossier spécialisé Durisotti qui en assembla un peu moins de 14 000 unités entre 1993 et 1996. A comparer aux 1 181 471 Citroën C15 produits entre 1984 et 2006. La 205 F (voir notre galerie photos) est en quelque sorte l'ancêtre du Peugeot Partner Rapid brésilien.

Un utilitaire Peugeot qui fait l'impasse sur le PureTech

A l'image de la Peugeot 208 locale, le Peugeot Partner Rapid Express fait l'impasse sur les motorisations PureTech. Il est en effet bien plus logique qu'il soit animé par le moteur 1.3 Flex produit localement fort d'une puissance de 107 ch et d'une valeur de couple de 134 Nm lorsqu'il s'abreuve d'éthanol pur (E100), carburant abondant provenant de la canne à sucre et avec respectivement 98 ch et 129 Nm en s'alimentant à l'essence sans plomb. Le Peugeot Partner Rapid Express a une capacité d'emport de 3,3 mètres cubes comparable à celle d'un Peugeot Partner L1, mais ce dernier, à l'aide de son siège passager rabattable en tablette peut alors charger jusqu'à 3,8 m3. La hauteur de chargement dans la partie arrière du Partner Rapid Express est de 1,90 m, la charge utile est de 650 kg.

Tesla offre au Model Y une version L avec six (vraies) places

La nouvelle version L du Tesla Model Y bénéficie d'un empattement allongé qui permet d'avoir trois rangées et six sièges. Mais ne cherchez pas de portes papillon, elles restent réservées au Model X. Tesla parle depuis un certain temps d'un modèle d'entrée de gamme plus compact et donc moins cher, mais la dernière nouveauté du constructeur américain mesure 4,98 m de long. Il ne s'agit pas d'un tout nouveau véhicule électrique, mais plutôt de la version L allongée du Tesla Model Y, qui s'avère donc juste un peu plus courte/moins longue que le Model X. Le Model Y L bénéficie d'un empattement plus long de 15 cm, un étirement qui profite avant tout à l'espace intérieur. En effet, cette Tesla dispose de trois rangées de deux sièges chacune, ce qui permet d'accueillir cinq passagers en plus du conducteur. Et cela devrait être confortable, car le toit est également plus haut de près de 5 cm en comparaison du Model Y ordinaire.

Cette configuration 2+2+2 s'avère particulièrement populaire en Chine, marché pour lequel cette version L a manifestement été dé-



veloppée. Il semble peu probable que cette variante du Model Y arrive également en Europe, mais

on ne sait jamais avec Elon Musk. Surtout maintenant que les ventes mondiales commencent à stagner.

Le Ford Bronco se dote d'une variante électrique

Le Ford Bronco se fait rare sur nos routes. La faute à une fiscalité particulièrement lourde. Cette variante électrique New Energy pourrait changer la donne, à condition qu'elle arrive en Europe ! Le Ford Bronco est un beau véhicule tout-terrain à l'ancienne, dont la carrosserie robuste évoque l'aventure. Pourtant, il est rare de le rencontrer. Non seulement en raison de son prix élevé et du nombre limité d'exemplaires attribués au marché européen, mais aussi parce que la charge fiscale pesant sur le V6 Ecoboost, enthousiaste mais particulièrement gourmand, s'avère particulièrement lourde. En Chine, Ford y ajoute ce Bronco New Energy, disponible en version EV et REEV. Le New Energy ressemble à un Bronco, mais malgré les nombreuses similitudes sur le plan visuel, il s'agit d'une voiture très différente - plus SUV que tout-terrain. La carrosserie est également beaucoup plus volumineuse, avec une longueur de 5 m contre 4,81 m pour la version classique à cinq portes. Les batteries font également passer le poids à 2,6 tonnes. Il s'agit d'une batterie de 105 kWh, ce qui se traduit par une autonomie de 650 km (toujours selon la méthodologie CLTC utilisée par la



République populaire). Ce Bronco New Energy électrique combine un moteur électrique de 177 ch sur l'essieu avant et un autre de 275 ch entraînant les roues arrière. Le Bronco New Energy pourra également être commandé en version hybride, avec un moteur essence 1,5 litre de 150 ch faisant office de prolongateur d'autonomie. La batterie utilisée voit sa capacité réduite à 43,7 kWh. Ford promet une puissance de 241 ch et une autonomie combinée de plus de 1200 km. Pour le développement, Ford est allé frapper à la porte de Jiangling Motors. Et ce n'est pas un hasard, puisque cette version EV a été développée pour le marché chinois. Le prix (converti) serait d'environ 40.000 €. Aucune importation européenne n'est prévue pour l'instant.

Mots fléchés

Frère de Castor		Message		Cube de bois		Chapeau de feutre		Primordiale		Sièges à trois pieds		Borne pour câbles	
Nuisances		Règle générale		Éruption cutanée				Précis				La famille des canards e sarcelles	
										Faisceau lumineux			
Fleuve sauvage						Demeurent							
Prénom arabe						Peintre français (Jean-Auguste-Dominique)							
			Abattu							Égalité aux échecs			
										Note de musique			
Concentra		Cheval roux	Victoire de Napoléon					Blesse					
								Conjonction de coordi- nation					
			Gnôle		Partie du larynx							Tantale	État de béatitude parfaite
Construisis	Prénom féminin				Frère de Fifi et de Loulou					Directeur sportif (initiales)			
	Surcharges d'encre									Sélénium			
					Dedans			Test					
								Grand arbre de l'île de Java					
Bleu intense					Ancêtre du rugby						Insouciance	Longue période	
Terrains de sport					Code d'une serrure								
						Sauvez nos âmes	Poids lourd			Monnaie bulgare			
										Bois d'un cervidé			
Première page				Einstei- nium			Ouvrira les fenêtres						
Lieu de fouilles				Iridium									
		Fourrures							Préfecture du Lot-et-Garonne				
		Instrument d'observa- toire							Aigreur				
Allongear							Venti- lation	Coeur				Enveloppés autour de soi	
Orateur grec								Petit rendez-vous					
				Marques au sol		Harnois							Hauteur de la voix
						Rire sur la toile							
Partie d'une maison	Retirés		Haussèren										
					Valeur refuge			Désuet					
					Cité légendaire			Fin d'infinitif					
Nazi			Écrasait							Chevalier efféminé			
Piedestaux			Ancienne monnaie italienne							Créateur du revolver			
						Astuce					Regardée		Point cardinal
						Solipède							
Bon dormeur					Paresseux			Indolente					
Due au bacille de Hansen													
					Drame au Japon			Désignées					
Évêchés normand					Grande école			Essai					

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 290 blessés en 24 heures

Quatre (4) personnes sont décédées et 290 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique lundi un bilan de la Protection civile. "Durant la période du 20 au 21 juillet 2025, les secours de la Protection civile ont enregistré 259 interventions, suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 4 morts et 290 blessés", précise la même source.



SÉTIF

Saisie de drogues dures et arrestation de 6 individus

Les éléments de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la sûreté de wilaya de Sétif ont saisi 25 grammes de cocaïne et 140 comprimés de substances psychotropes dures (Ecstasy) et arrêté 6 individus, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps constitué. Le commissaire de police Mohamed Ferahta, responsable de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya a précisé que cette opération, qui "s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le trafic de drogues et de substances psychotropes", a abouti à la saisie de 25 grammes de cocaïne et de 140 comprimés d'Ecstasy, en plus d'une somme de plus de 470.000 dinars. Les éléments de la brigade, munis d'informations faisant état des activités d'individus commercialisant de la drogue dans plusieurs cités populaires de la ville de Sétif, ont pu, après avoir pisté les trafiquants, arrêter 6 individus âgés de 22 à 42 ans détenant la quantité de drogue mentionnée, a indiqué la même source. Après finalisation de l'enquête, les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif pour "détention illégale de drogues dures et de substances psychotropes aux fins de commercialisation".

UNIVERSITÉ EL TARF

1.300 nouveaux étudiants attendus pour la prochaine rentrée universitaire

L'université Chadli Bendjedid d'El Tarf prévoit d'accueillir 1.300 nouveaux étudiants au titre de la prochaine rentrée universitaire 2025/2026, a-t-on appris lundi auprès de son recteur, Benchohra Choul. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ce nombre d'étudiants sera réparti sur les six facultés, ajoutant que les inscriptions préliminaires des nouveaux bacheliers débiteront demain mardi et se poursuivront aux 26 juillet au travers de portails numériques du site de cette université qui propose des vidéos de présentation des filières et domaines de formation offerts. Selon la même source, les effectifs estudiantins de cette université devront augmenter durant cette rentrée de 6.663 à plus de 7.000 étudiants encadrés par 500 enseignants et plus de 400 administratifs. La prochaine rentrée verra l'ouverture à l'université d'El Tarf d'une annexe de l'Ecole normale supérieure d'une capacité de 235 places pédagogiques dont 124 places d'enseignants de langue arabe du palier primaire, 54 d'enseignants d'anglais du palier moyen, 32 d'enseignants de sciences naturelles du secondaire et 25 d'enseignants d'informatique de ce palier, a encore précisé le même responsable. L'université Chadli Bendjedid d'El Tarf a formé "dernièrement" 2.449 diplômés dont 1.411 en licence et 1.038 en master, a rappelé son recteur.

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Elaboration d'un projet de «guide» pour unifier le programme pédagogique

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a annoncé, lundi à Alger, l'élaboration d'un projet de "guide" dédié aux établissements d'accueil de la petite enfance afin "d'unifier le programme pédagogique et garantir la qualité de la prise en charge" de cette catégorie. Dans son allocution lors du lancement des travaux d'une rencontre consacrée à la présentation et à l'enrichissement de ce projet de guide, en présence de responsables d'organismes nationaux et de représentants de plusieurs secteurs, la ministre a expliqué que "-le secteur de la solidarité nationale tend, à travers ce guide, à tracer une stratégie globale fondée sur une approche scientifique". Cette stratégie vise à "promouvoir le rôle des établissements d'accueil de la petite enfance afin de valoriser les aspects de prise en charge

et de soins et de faire de l'accompagnement des enfants une grande priorité", a-t-elle dit. Dans le même sillage, la ministre a souligné que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde "une attention particulière" à cette catégorie, rappelant les dispositions de la Constitution de 2020 et les différentes lois qui prévoient la prise en charge, la promotion et la protection de l'enfance. Par ailleurs, la ministre a noté que les travaux de cette rencontre ont porté sur les textes d'application découlant du décret exécutif qui définit les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance ainsi que "la détermination précise de l'âge des enfants qui peuvent bénéficier des services de ces établissements". A cet égard, Mme Mouloudji a fait savoir que les interventions des spécialistes, acteurs de la société ci-

vile et défenseurs des droits de l'enfant participant à cette rencontre permettront "d'enrichir le projet du programme pédagogique proposé pour étude et examen, afin de fixer les critères et les normes d'une prise en charge de qualité de la petite enfance, dans l'intérêt de l'enfant". Cette rencontre constitue une occasion d'aborder le thème de "la formation des employés des établissements d'accueil de la petite enfance, la qualité des programmes de prise en charge et leur adaptation aux enfants aux besoins spécifiques", ainsi que d'autres thèmes visant à "développer une vision claire pour promouvoir la prise en charge et la protection de l'enfance", a-t-elle ajouté. Cette rencontre, dont les travaux se sont poursuivis à huis clos, a été marqué par une présentation portant sur le projet de guide du programme des établissements d'accueil de la petite enfance.

ELECTRICITÉ

Sonelgaz enregistre un nouveau record historique de consommation

En raison de la poursuite de la vague de chaleur qui marque ce mois de juillet, accompagnée d'une forte humidité enregistrée dans plusieurs wilayas du pays, Sonelgaz continue de relever des taux records de demande en électricité. Sa filiale «

Sonelgaz – Transport d'électricité », en charge de l'exploitation du système, a annoncé hier lundi « l'enregistrement d'un nouveau pic historique de la demande, atteignant 20508 mégawatts à 15h00 précises ». Ce chiffre record témoigne de l'ampleur de la

consommation électrique, gérée avec rigueur par les équipes de contrôle opérationnel au sein des différentes branches du groupe Sonelgaz (production, transport et distribution), en plus de la forte mobilisation des équipes d'intervention sur le terrain, prêtes à

faire face à toute éventualité. Ces résultats confirment l'efficacité du plan de travail établi par Sonelgaz en prévision de l'été 2025, ainsi que l'importance des grands investissements réalisés pour garantir la qualité et la continuité du service public.

BOUIRA

Une délégation du ministère de l'Hydraulique pour inspecter des projets d'AEP

Une délégation du ministère de l'Hydraulique est arrivée lundi à Bouira pour s'enquérir des travaux de réalisation de quelques projets d'alimentation en potable (AEP) au profit de plusieurs communes de la wilaya. Cette délégation composée du directeur central du service public au ministère de l'hydraulique, Belaid Mezerkat ainsi que d'autres responsables au ministère, à laquelle se joints le wali Abdelkrim Laâmour, et un représentant de l'entreprise publique de réalisation de forages hydrauliques (Foremhyd), et des responsables locaux du secteur, a entamé ses visites de terrain par l'inspection du projet d'extension de la station de traitement des eaux du barrage Tilesdit à Bechloul (Est de Bouira). Sur le site du projet, les responsables du secteur, à leur tête M. Mezerkat, ont insisté sur la nécessité de parachever les travaux afin de renforcer l'approvisionnement en eau potable au profit des régions confrontées au manque

de ce produit. Selon les détails recueillis, in situ, l'extension de la station de traitement du barrage de Tilesdit concerne un projet de transfert d'eau vers plusieurs communes des wilayas de Bordj Bou-Argeridj et M'Sila, ainsi que quelques communes de la wilaya de Bouira dans l'objectif de d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations de ces régions. L'eau de la station de traitement de Tilesdit sera acheminée vers les communes de Ouled Sidi Brahim, Ben Daoud, Herraza, El M'Hir et Mansoura (Bordj Bou-Argeridj), ainsi que vers la commune de Hammam Dhalaa (M'Sila). Ce transfert va permettre un approvisionnement "stable et suffisant" à une population estimée à 144.000 habitants, son objectif principal étant d'améliorer la desserte en eau potable des populations de ces wilayas en exploitant la capacité de la station de traitement de Tilesdit, selon les responsables du projet. Sur les hauteurs de Saharidj, à une cinquantaine de

km au nord-est de la wilaya de Bouira, la délégation a inspecté le projet de réhabilitation de la source de "Lainsar Aberkane", une opération visant à augmenter sa capacité afin de pouvoir alimenter suffisamment quelques communes de l'est de la wilaya. Une enveloppe de 470 millions DA a été allouée aux travaux de réhabilitation de cette importante source d'eau qui portent sur la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 m³, pour assurer un approvisionnement régulier en eau potable pour six communes de la région, selon les détails fournis par le responsable locaux du secteur. Cette opération comprend également la rénovation du réseau de distribution d'eau sur une longueur de 2,3 km, selon le directeur par intérim de l'hydraulique, Nacer Belaid. Selon le même responsable, le débit de l'eau mobilisée à partir de cette source est estimé à 1.100 litres par seconde en hiver et 300 litres par seconde en été.